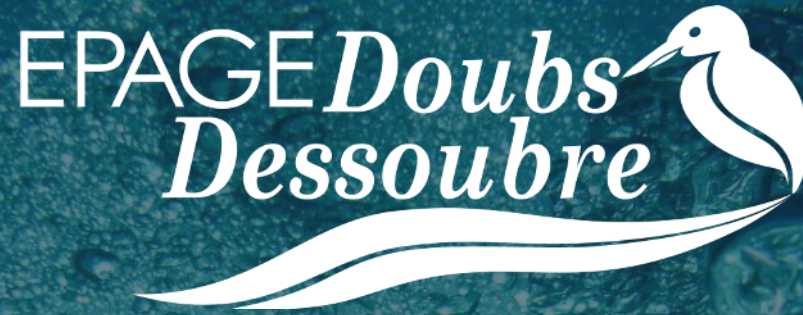




COMITE SYNDICAL

EPAGE Doubs Dessoubre

09 juin 2026

SOMMAIRE

- 01 RÉFLEXION POUR LA MISE EN PLACE DE COMMISSIONS
OU GROUPES DE TRAVAIL**
- 02 INDEMNITÉS DE FONCTION DU PRÉSIDENT
ET DES VICE-PRÉSIDENTS**
- 03 ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ SYNDICAL**
- 04 ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER**
- 05 REMBOURSEMENT DE FRAIS JEAN-LUC VUILLEMIN**
- 06 PARTICIPATION RESTE À CHARGE CONTRAT VALLÉE DU DOUBS**
- 07 DÉLÉGUÉ ÉLU ET AGENT AU CNAS**
- 08 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES PROJETS DE L'EPAGE**
- 09 QUESTIONS DIVERSES**

Approbation du PV de la séance précédente

Il est demandé à l'assemblée d'approuver le procès verbal
de la séance du 19 mai 2026

Désignation d'un secrétaire de séance

Il est demandé à l'Assemblée de désigner le secrétaire de séance

01

RÉFLEXION MISE EN PLACE

COMMISSIONS OU GROUPES DE TRAVAIL



Réflexion pour la mise en place de commissions ou groupes de travail

Il est proposé de porter une réflexion pour la mise en place de commissions ou groupes de travail en accompagnement des projets de l'EPAGE.

Cette réflexion est issue de plusieurs constats :

- ✓ Une nécessaire meilleure implication des élus délégués par les communautés de communes membres dans les projets de l'EPAGE, qui aura également pour vertu une meilleure information sur les projets à destination des conseils communautaires ;
- ✓ Un accompagnement accru des agents par les élus de l'EPAGE en soutien de leurs missions ;
- ✓ Une meilleure formation et information des élus de l'EPAGE sur les missions portées par la structure (enjeux, difficultés rencontrées, leviers possibles, au plan politique, ou toutes autres solutions, etc.)



Réflexion pour la mise en place de commissions ou groupes de travail

La réflexion pourra également porter sur le type de commissions ou groupes de travail :

- ✓ Géographique (élus référents par EPCI, bassin-versant, ...) ;
- ✓ Thématique basé sur les missions de l'EPAGE (élus référents GEMAPI, milieux naturels, ressources souterraines et pollutions, ...) ;
- ✓ Thématique basé sur l'organisation de l'EPAGE (finances/marchés/ressources humaines, travaux, stratégies d'interventions, etc.)

02

**INDEMNITÉS DE FONCTION
PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS**



Indemnités de fonction du président et des vice-présidents

Les indemnités de fonction des exécutifs des syndicats mixtes ouverts sont régies par les dispositions des articles L.5721-1 à L.5722-7, titre II, livre VII et R5723-1 du CGCT. Ces indemnités sont déterminées en appliquant au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique un barème basé sur la population couverte par le périmètre d'action du syndicat.

En ce qui concerne l'EPAGE Doubs Dessoubre, le périmètre comptait 45 676 habitants en 2020 (tranche du barème pour une population comprise entre 20 000 et 49 999 habitants), ce qui fixe les taux maximums à 12,80% pour le président, et 5,12% pour les vice-présidents, soit :

	Taux maximal en % de l'indice brut terminal	Taux appliqué lors du précédent mandat	Taux proposé pour le nouveau mandat
Président	12.80% soit 526.15 €	6.50% soit 267.18 €	12.80% soit 526.15 €
Vice- président	5.12% soit 210.46 €	1.75% soit 71.93 €	3.5 % soit 143.86 €

Indemnités de fonction du président et des vice-présidents

Il est proposé au comité syndical de définir les montants des indemnités de fonctions, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale.

Les indemnités de fonction sont payées mensuellement.

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Un arrêté de délégation de fonction aux vice-présidents sera pris, permettant le versement des indemnités.

03

**ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR
DU COMITÉ SYNDICAL**



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vote du règlement intérieur

Il est proposé au comité syndical d'adopter le règlement intérieur du comité syndical tel que proposé en annexe.

Règlement intérieur

Travaux préparatoires aux comités syndicaux

Commissions

Tenue des séances du comité syndical

Débats et vote des délibérations

Réunion du comité syndical en visioconférence

Dispositions diverses

04

ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER



RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE

Adoption du règlement budgétaire et financier

Il est proposé au comité syndical d'adopter le règlement budgétaire et financier tel que proposé en annexe.

Règlement budgétaire

Le processus budgétaire

L'exécution budgétaire

La gestion du patrimoine

La gestion de la dette et de la trésorerie

05

REMBOURSEMENT DE FRAIS

JEAN-LUC VUILLEMIN



REMBOURSEMENT FRAIS

Remboursement de frais Jean-Luc VUILLEMIN

M. Jean Luc VUILLEMIN est président du Copil Natura depuis le 14/12/2023. A ce titre, il a participé au congrès des élus régionaux Natura 2000 à Dijon. Afin de pouvoir se rendre à cette réunion il a bénéficié du service de remplacement, puisqu'il est agriculteur en activité.

Le Comité syndical avait acté, dans sa séance du 28 mai 2024, le remboursement de frais au Président du Copil dans la mesure où il ne perçoit pas d'indemnité de fonction. Il a transmis la facture des frais correspondant à ce remplacement d'un montant de 343 €. Il est proposé au Comité syndical le remboursement des frais de remplacement de M. J-Luc VUILLEMIN.

06

**PARTICIPATION RESTE À CHARGE
CONTRAT VALLÉE DU DOUBS**



Participation reste à charge contrat vallée du Doubs

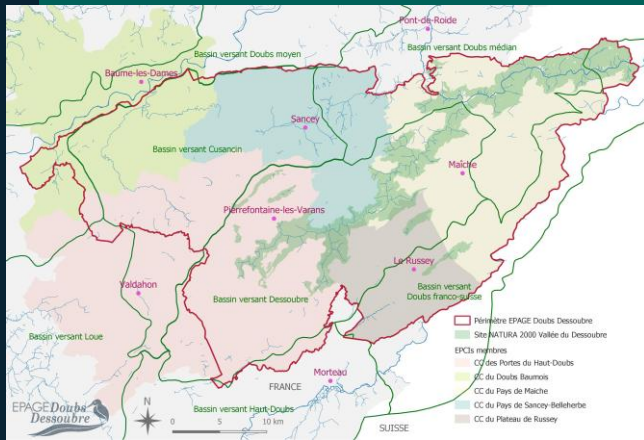
Courant 2025, l'EPTB Saône & Doubs a fait part de son souhait d'une participation financière des syndicats GEMAPI, non adhérent de l'EPTB, au reste à charge des postes dédiés au Contrat de rivière Vallée du Doubs porté par l'EPTB.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre fin 2025 et début 2026 entre l'EPTB Saône & Doubs, l'EPAGE Doubs Dessoubre, le Syndicat Mixte Doubs Loue (Jura) et le Syndicat du Marais de Saône.

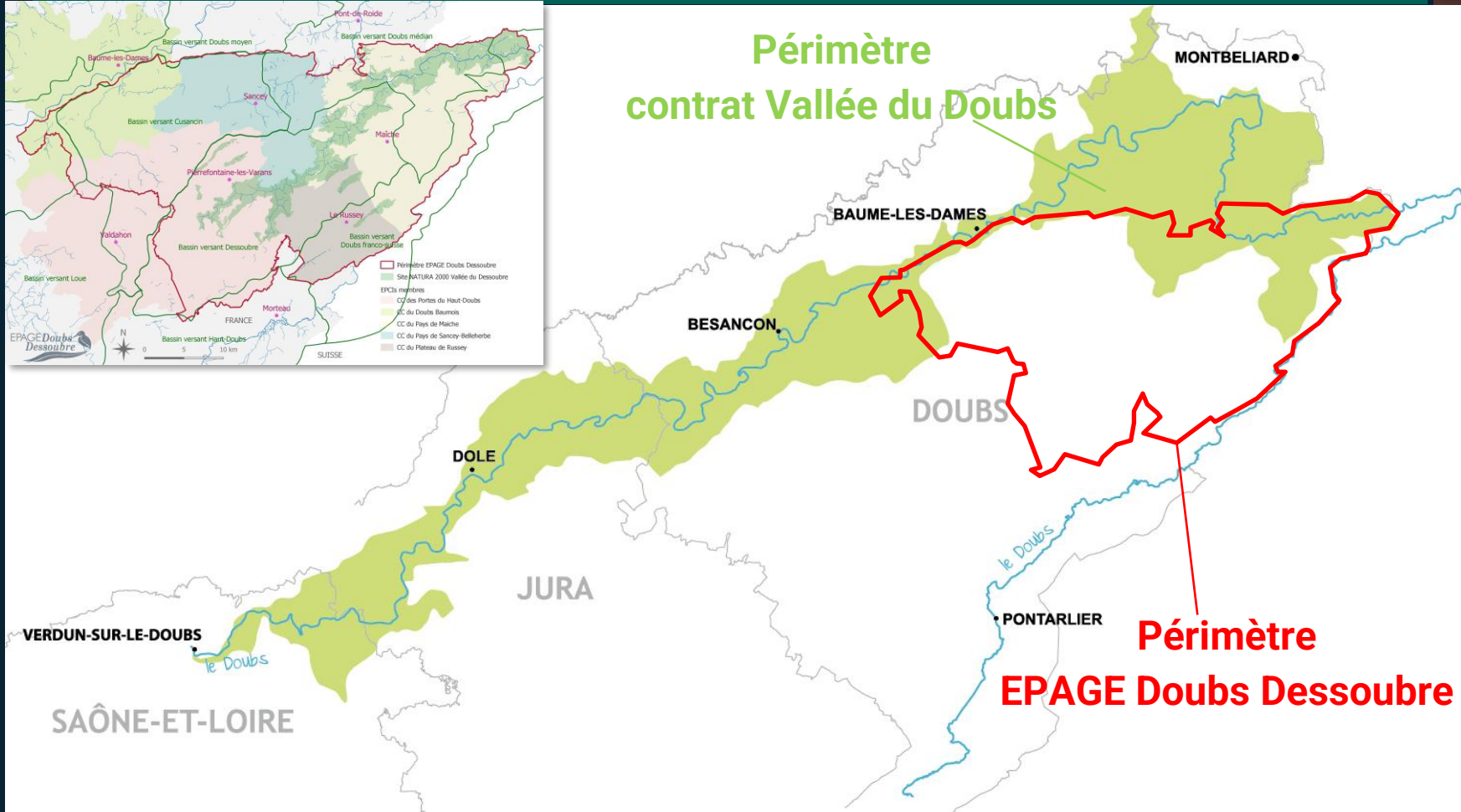
A cette occasion ont été présentées les missions proposées par l'EPTB pour un cofinancement, ainsi que la répartition financière proposée.

Participation reste à charge contrat vallée du Doubs

CONTRAT VALLÉE DU DOUBS



Périmètre
contrat Vallée du Doubs



Périmètre
EPAGE Doubs Dessoubre

Participation reste à charge contrat Vallée du Doubs – EPTB Saône & Doubs

Missions d'animation du Contrat Vallée du Doubs par l'EPTB

1 Coordination du contrat Eau & Climat	Changement climatique Doubs Dessoubre : cette étude est portée par l'EPAGE en collaboration avec l'EPTB ; Sécurisation AEP nord FC : l'EPAGE participe à cette étude ainsi que les CCPM et CCPSB ; CC Saône Doubs, étude PRADO...
2 Coordination du contrat Eau & Climat	Lien avec autres démarches : ✓ Réglementaire et qualité : suivi démarche DDT25 et DDT71 : l'EPAGE suit les démarches DDT25 et en initie certaines (foncier, inventaires, ...) ; zones vulnérables nitrates : en tant que PPA et au titre de ses compétences l'EPAGE rend des avis ; suivi CD25 : idem DDT25 ✓ SDAGE-PDM : l'EPAGE est impliqué dans les réflexions à tous les stades ✓ Eau et biodiversité : Natura 2000, SAGE, RNN, suivi des captages prioritaires, PAPI ✓ Aménagement territoire : participation et suivi des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT, réunion aménageurs DDT) : l'EPAGE, PPA, rend des avis avec une expertise de terrain
3 Sensibilisation	Diagnostic des démarches de sensibilisation portées sur le territoire, proposition et coordination d'une stratégie de sensibilisation (répartition des missions et acteurs selon les territoires) : l'EPAGE a une stratégie en lien avec ses missions qu'elle déploie (prog. Scolaire, réunions publiques, animation et sensibilisation N2000 Vallée du Dessoubre, etc. Réunions/groupes de travail (organisation, préparation, échange, rédaction CR) pour validation des actions avec acteurs du territoire : ✓ EPCI : rencontre pour présenter quelles thématiques portées par quelles structures animatrice (janvier à juin) les CCPM et CCPSB, membres de l'EPAGE ✓ Syndicat/EPAGE, CPIE, Dole Environnement, FDC, ... ✓ Autres partenaires : AE, N2000, CD



Participation reste à charge contrat Vallée du Doubs – EPTB Saône & Doubs

Décomposition des jours agents EPTB et coûts associés :

Coût environnementé animation Doubs		Bases de calcul subvention AERMC		Nb jours 2026
Nombre de jours annuel d'activité	202	Salaire annuel chargé M. Clain	56 400 €	96
Total jours d'activité chargé de projet	245	Salaire annuel chargé E. Vienot	44 400 €	94
Coût journalier chargé de mission (tarif)	480 €	Salaire annuel chargé E. Chatelain Bardey	54 000 €	35
Coût total annuel	108 000 €	Dépenses éligibles subvention AERMC	56 822 €	
Subvention AERMC	51 708 €			
RAC prévisionnel	56 292 €			



Participation reste à charge contrat Vallée du Doubs – EPTB Saône & Doubs

Mode calcul EPTB :

- ✓ Les **coûts sont calculés sur une base environnementée**, délibérée par l'EPTB (base conventions de délégation, soit prix réel), **prenant en compte l'ensemble des charges support** = A
- ✓ La subvention AE calculée sur la base des salaires des agents concernés majorée de 30 % ($0,7 \times 1,3 = 0,91\%$) selon les dispositions en vigueur de l'Agence = B
- ✓ Le **reste à charge** (=A-B) est **réparti selon une clé de répartition surfacique**, indiquée dans le tableau



Participation reste à charge contrat Vallée du Doubs – EPTB Saône & Doubs

Animation globale portée par l'EPTB en coordination avec les maîtres d'ouvrage porteurs d'actions

- ✓ Maintien d'1 ETP partagé sur 2 postes (secteur amont/aval Besançon)
- ✓ Contribution des syndicats au reste à charge du poste sur les secteurs où EPCI non adhérents à l'EPTB (surface)

Syndicat de rivière	Surface (km ²)	Taux surfacique	Reste à charge 2026 SUBVENTION DEDUITE (70% sur base 2024)
EPTB Saône et Doubs	1 477	78,5%	44 200 €
EPAGE Doubs Dessoubre	248	13,2%	7 400 €
Syndicat mixte Doubs Loue	111	5,9%	3 300 €
Syndicat Mixte Marais de Saône et BV Arcier	46	2,4%	1 400 €
Total général	1 882 km²		56 300 €



07

DÉLÉGUÉ ÉLU ET AGENT AU CNAS

Délégué Elu et agent au CNAS

L'EPAGE adhère au CNAS. Le CNAS est une organisation paritaire composée d'Elus et d'Agents. Il est nécessaire de désigner pour l'EPAGE :

- ❖ 1 délégué Elu ;
- ❖ 1 délégué Agent.



08

**PRÉSENTATION DES PROJETS
DE L'EPAGE**

Organigramme des services



Anthony GUINCHARD - 1 ETP

DIRECTION

Aguinchard@doubsdessoubre.fr
06 49 73 41 52



Gaëli LE GUENNEC - 1 ETP

COMMUNICATION

communication@doubsdessoubre.fr
06 89 59 56 40



Marie-Laure BESSOT - 0,7 ETP

ADMINISTRATION & COMPTABILITÉ

Mlbessot@doubsdessoubre.fr
03 81 37 02 78

Animation et protection de la ressource en eau

Coordination territoriale / Préservation
des ressources karstiques majeures (RKM)



Marion MAILLARD - 1 ETP

mmailard@doubsdessoubre.fr
06 71 65 05 58

Démarche territoriale de réduction
des substances dangereuses (LIMITOX 3)



Sofia CATALANO - 1 ETP

Coordination, agriculture, forêt, ...
qualite@deleau@doubsdessoubre.fr
07 86 67 83 59



Mame Anna GAYE - 1 ETP

Industrie, artisanat, ateliers municipaux
qualite@deleau.industrie@doubsdessoubre.fr
06 08 97 54 48

Préservation et restauration des milieux naturels

Animation site NATURA 2000
Vallée du Doubs



Héroïse HOUELOT - 1 ETP

hhouelot@doubsdessoubre.fr
07 88 49 63 06



Pauline VANDEL - 1 ETP

pvandel@doubsdessoubre.fr
06 82 92 72 08

Réhabilitation et préservation des milieux
humides et des tourbières



Justine CAGNANT - 1 ETP

LIFE Climat, Projets BEL et EPAGE
jcagnant@doubsdessoubre.fr
06 89 37 87 64



Enola LECOT - 1 ETP

Plan de gestion des milieux humides
milieunaturel.zh@doubsdessoubre.fr
06 49 12 42 85

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Restauration morphologie, continuité &
fonctionnalité des cours d'eau



David ORSAT - 1 ETP

Reverotte, Sancey, Brémondcourt
dorsat@doubsdessoubre.fr
06 37 71 10 21



Estelle CHAMPION - 1 ETP

Doubs franco-suisse, Audeux
echampion@doubsdessoubre.fr
06 37 71 09 58



Virginie DEMAIMAY - 1 ETP

EEE, Cusancin, frame turquoise
vdeimay@doubsdessoubre.fr
07 86 66 37 91

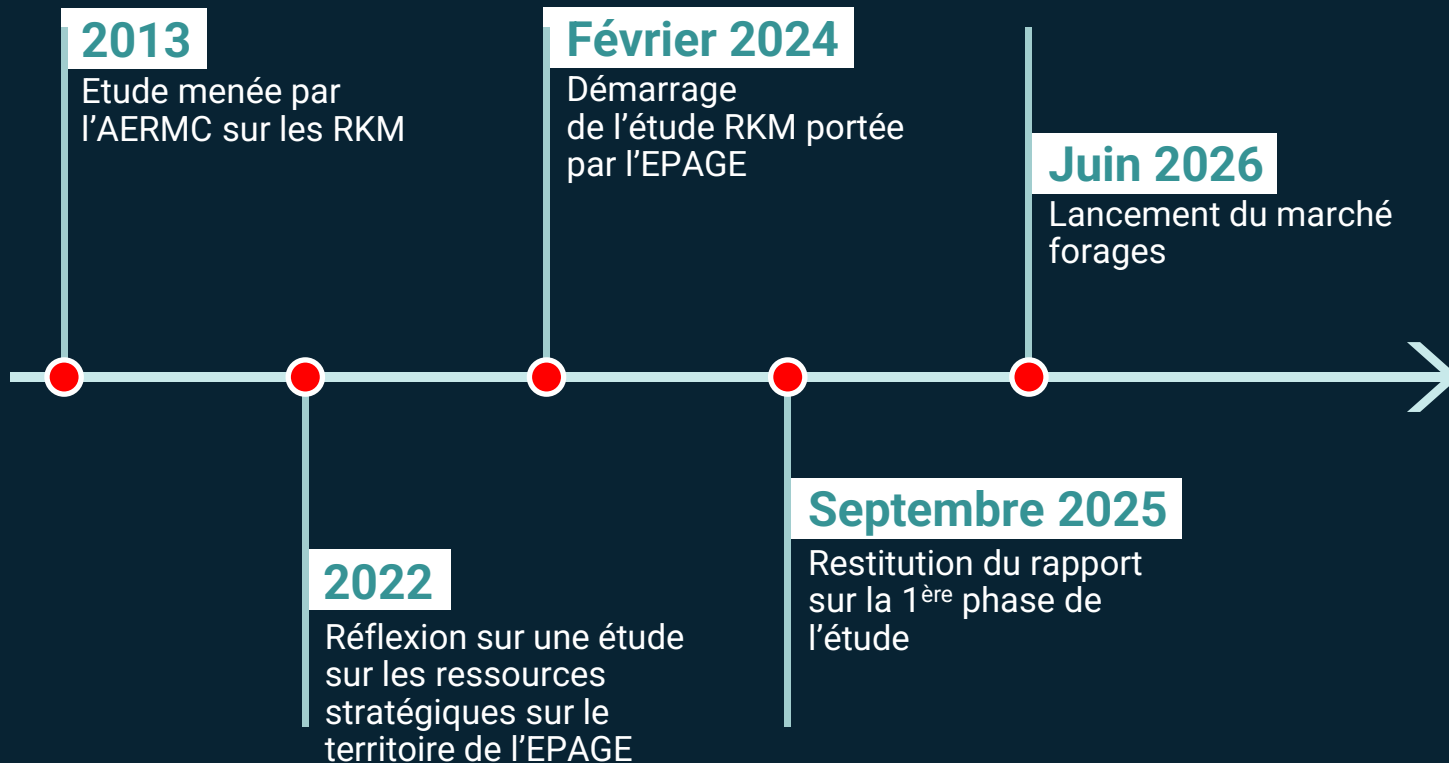


**ANIMATION ET PROTECTION
DE LA RESSOURCE EN EAU
ÉTUDE DES RESSOURCES
STRATÉGIQUES SOUTERRAINES**



Présentation des projets de l'EPAGE

Rappel historique de la démarche de préservation des ressources souterraines





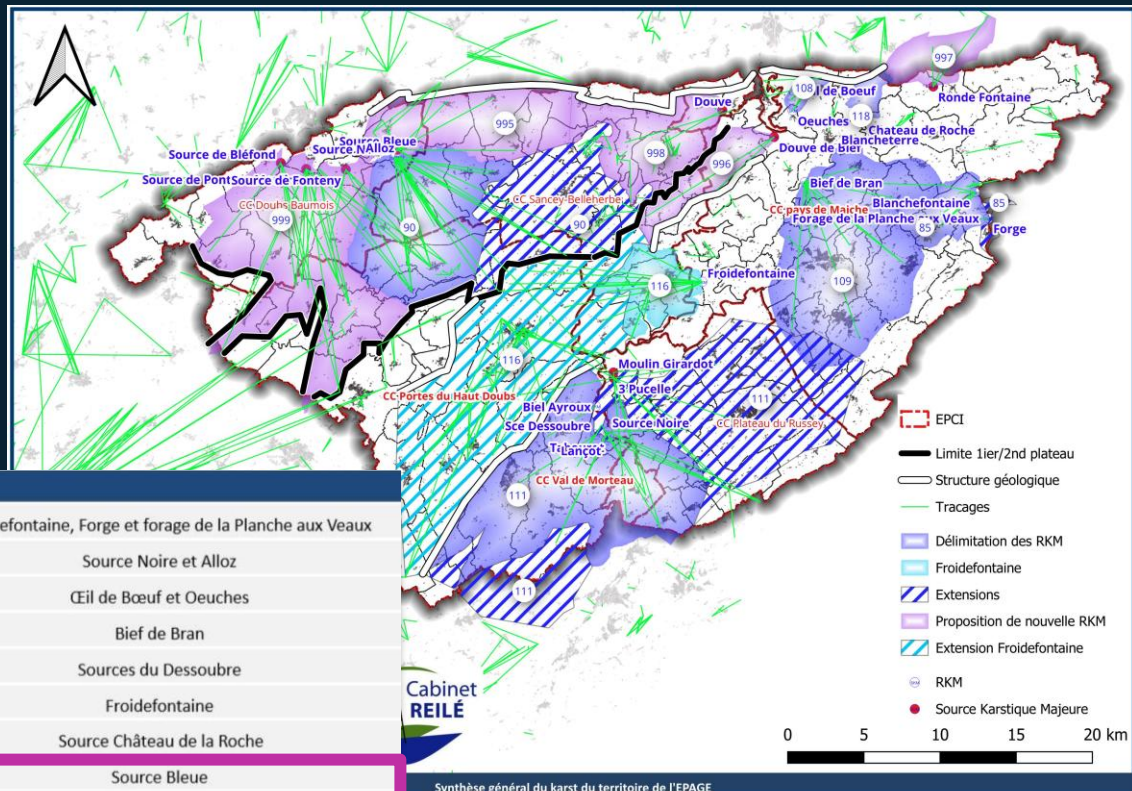
Présentation des projets de l'EPAGE

Un premier rapport technique rendu en septembre 2025 apporte un certain nombre d'éclairages

7 RKM préidentifiées en 2013. Au vu du fonctionnement karstique, 5 nouvelles entités existantes, essentiellement sur BV Cusancin + extension des périmètres d'un certain nombre de RKM identifiées en 2013.

Un certain nombre de prospections supplémentaires sont indispensables à la connaissance des RKM et de leur fonctionnement.

N°	Nom
85	Blanchefontaine, Forge et forage de la Planche aux Veaux
90	Source Noire et Alloz
108	Œil de Bœuf et Oeuches
109	Bief de Bran
111	Sources du Dessoubre
116	Froidefontaine
118	Source Château de la Roche
995	Source Bleue
996	Douve de Bief
997	Ronde Fontaine
998	Douve de Feule
999	Cesserans/Pont les Moulins/Fonteny



Synthèse général du karst du territoire de l'EPAGE



Présentation des projets de l'EPAGE

Etudes complémentaires de connaissance des ressources stratégiques

Début 2025, un comité de pilotage a permis la présentation d'une partie des résultats de la phase 1 de l'étude.

Besoins en études complémentaires pour une meilleure connaissance des RKM
Traçages, suivis de débits en continu sur 1 an, analyses physicochimiques de certaines sources, forages



Les élus de l'EPAGE, après échanges avec les MOA AEP, se positionnent pour la prise en charge des études complémentaires, hors forages, avec un financement à 70% de l'AERMC et 10% supplémentaires par le PNR Doubs Horloger sur parties de territoire dans son périmètre.

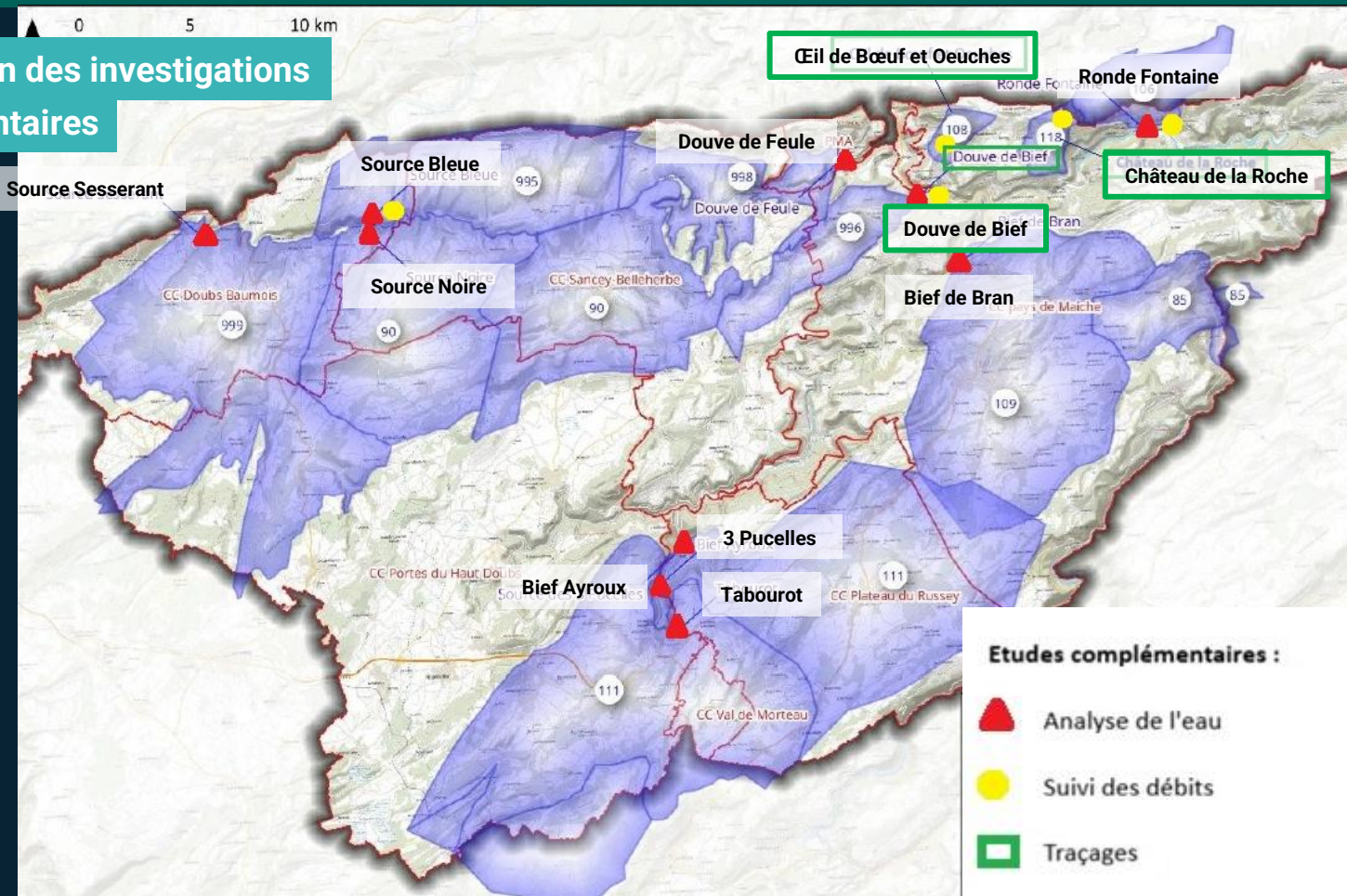


Des échanges spécifiques aux forages sont organisés avec les gestionnaires de l'eau potable en avril et en mai 2025, pour présenter l'intérêt de ces investigations, ainsi que discuter leur prise en charge, individuellement ou en groupement avec plusieurs collectivités.



Présentation des projets de l'EPAGE

Localisation des investigations complémentaires





Présentation des projets de l'EPAGE

Coût des investigations complémentaires (prévues au marché initial sauf PFAS/900 molécules)

N°	Ressource	Coût suivi hydrométrie	Coût traçages	Analyses bactério et majeurs	Analyses PFAS	Total
85	Sources de Blanchefontaine, de la Forge et forage de la Planche aux Veaux			280,80 €	1 683 €	1 963,80 €
90	Source Noire et Alloz			280,80 €	1 683 €	1 963,80 €
108	Sources Œil de Bœuf et Oeuches	8 640 €	6 408 €	280,80 €	1 683 €	17 011,80 €
109	Source du Bief de Bran			280,80 €	1 683 €	1 963,80 €
111	Site Le Lac			280,80 €	1 683 €	1 963,80 €
	Sources du Dessoubre Site Moulin Girardot					
	Site Noël-Cerneux					
116	Froidefontaine					
118	Source Château de la Roche	4 320 €	6 408 €	280,80 €	1 683 €	12 691,80 €
995	Source Bleue	4 320 €		280,80 €	1 683 €	6 283,80 €
996	Douve de Bief	4 320 €	25 632 €	280,80 €	1 683 €	31 915,80 €
997	Ronde Fontaine	4 320 €		280,80 €	1 683 €	6 283,80 €
998	Douve de Feule / Champ du Moulin			280,80 €	1 683 €	1 963,80 €
999	Système Sesserant/Pont les Moulins/Fonteny			280,80 €	1 683 €	1 963,80 €
Total		25 920 €	38 448 €	3 088,80 €	18 513 €	85 969,80 €



Quelques résultats des investigations complémentaires

Nitrates

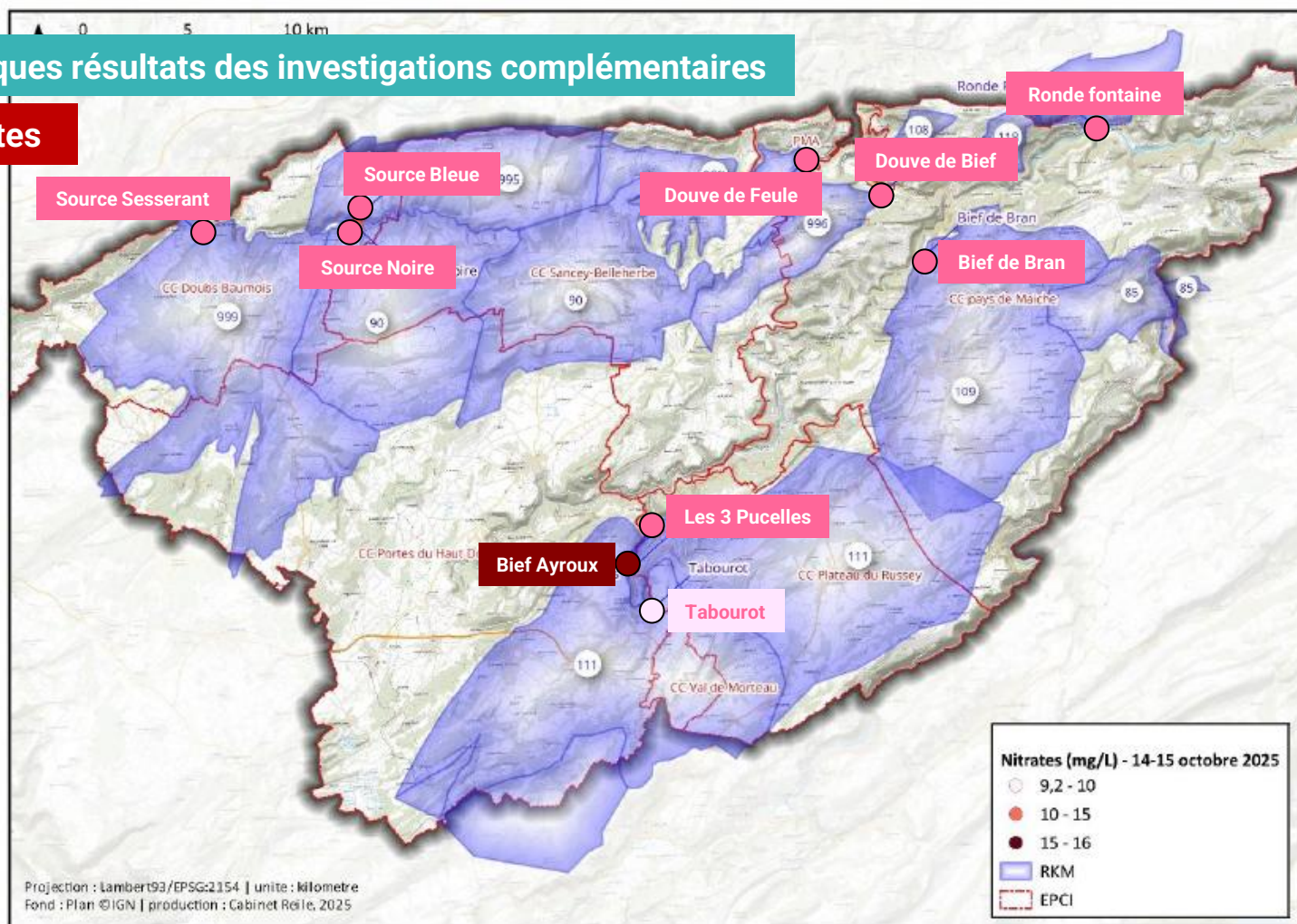


Figure 6 : Carte des Teneurs en nitrates (14-15 octobre 2025)



Quelques résultats des investigations complémentaires

Bactériologie

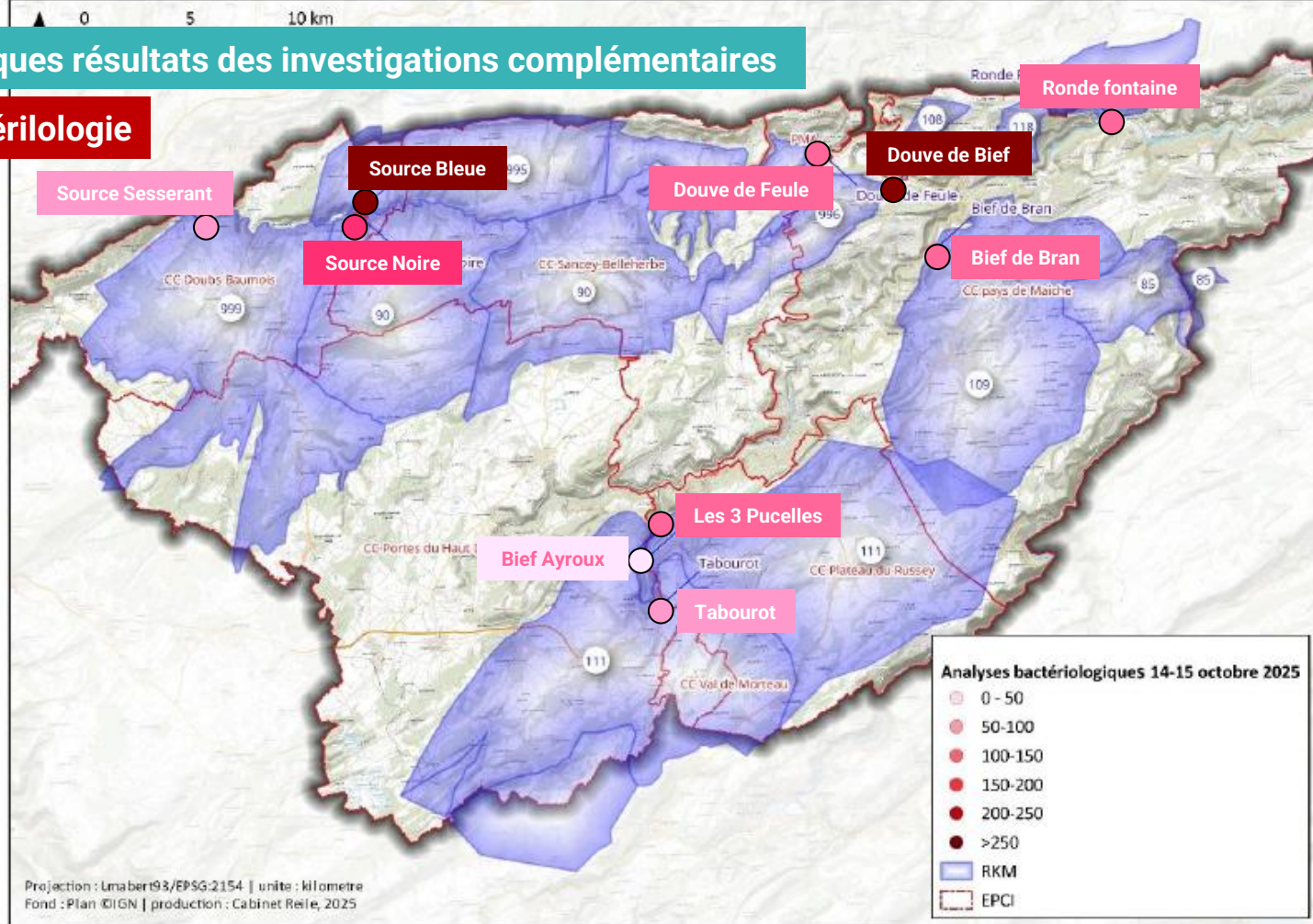


Figure 7 : Carte des résultats d'analyses bactériologiques (14-15 octobre 2025)



Quelques résultats des investigations complémentaires

E. Coli

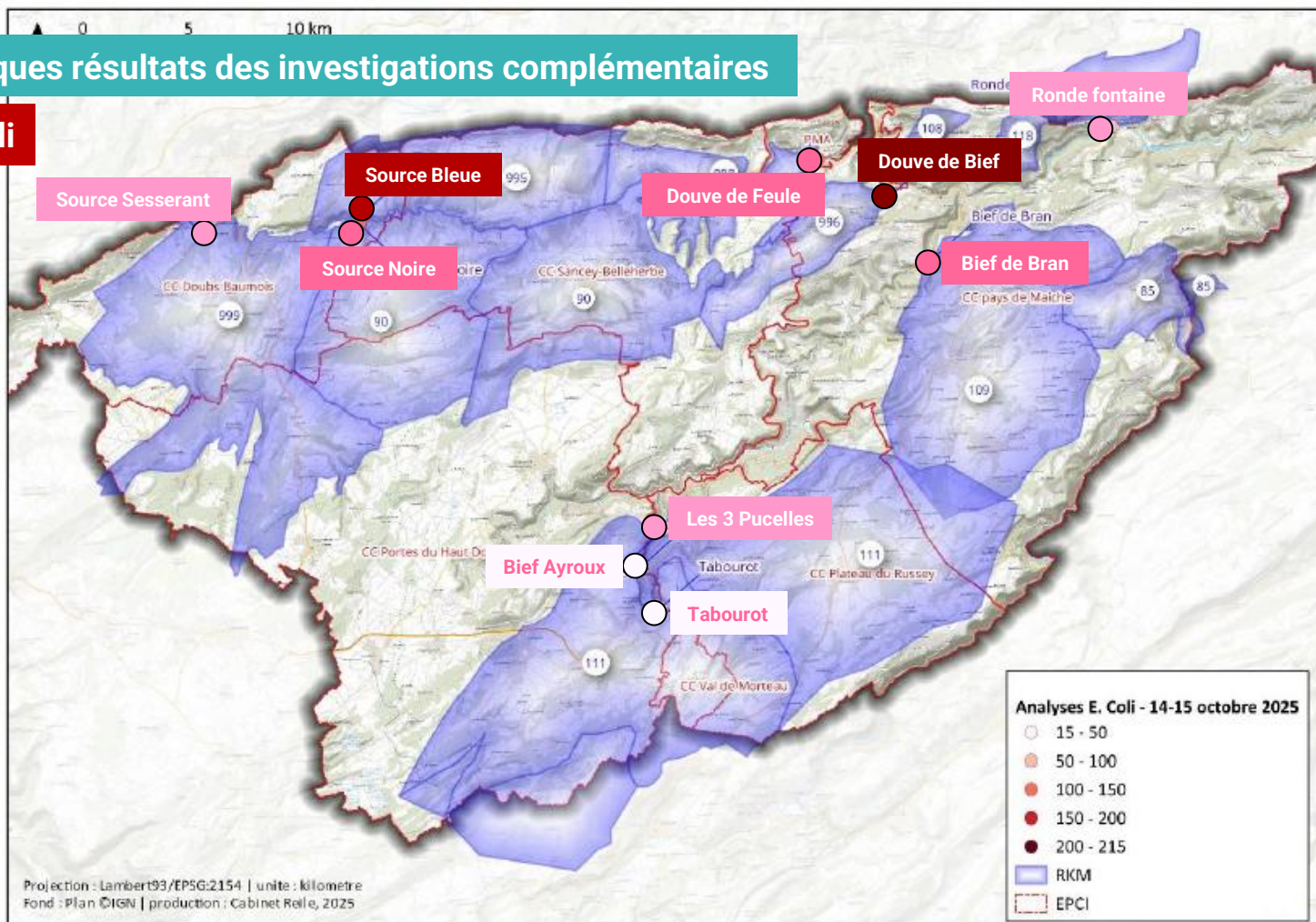


Figure 8 : Contamination E. Coli (14-15 octobre 2025)



Présentation des projets de l'EPAGE

Investigations et recherche de 900 micropolluants (COV, PFAS, HAP, ...)



PFAS et Focus TFA

Sur 46 molécules de PFAS recherchées, une seule a été quantifiée sur toutes les sources : le TFA (acide trifluoroacétique).

Origine : plastiques, phytosanitaires, produits pharmaceutiques, dégradation d'autres PFAS.

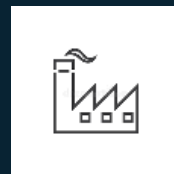
À l'échelle nationale, cette molécule est la plus répandue dans l'eau (anses.fr).



Métformine

Unique molécule médicamenteuse détectée et quantifiée.

Cet antidiabétique a été mesuré sur 4 sources d'eau distinctes.



Composants divers

Identification de traces de diverses origines : Bisphénol A (issu des plastiques), EDTA (complexant industriel), méthylisothiazolinone, benzotriazole et tolyltriazole.

La source du Bief du Bran est la plus contaminée par ces molécules.



Présentation des projets de l'EPAGE

Forages de connaissance des ressources stratégiques

Lors des rencontres dédiées aux forages, certains partenaires ont fait part de leur souhait plus pertinent selon eux, que les forages de connaissance soient pris en charge par l'EPAGE, et ce pour plusieurs raisons, dont :

- ✓ La difficulté à fédérer plusieurs MOA AEP sur un même secteur, qui plus est en regard de l'indétermination d'une éventuelle exploitation de la ressource dans le futur ;
- ✓ Les services AEP sont financés par leurs usagers, il peut donc être complexe d'expliquer que ces derniers soutiennent financièrement un forage hors aire de distribution et avec les incertitudes liées aux résultats et à la Moa de l'exploitation future ;
- ✓ Les forages préconisés ont pour but l'acquisition de connaissances dans le cadre de l'étude des ressources stratégiques portée par l'EPAGE.

Il a alors été décidé par l'EPAGE le portage technique et financier de la réalisation des forages. Un marché public sera publié sous forme d'un accord-cadre à bons de commande en juin 2026.

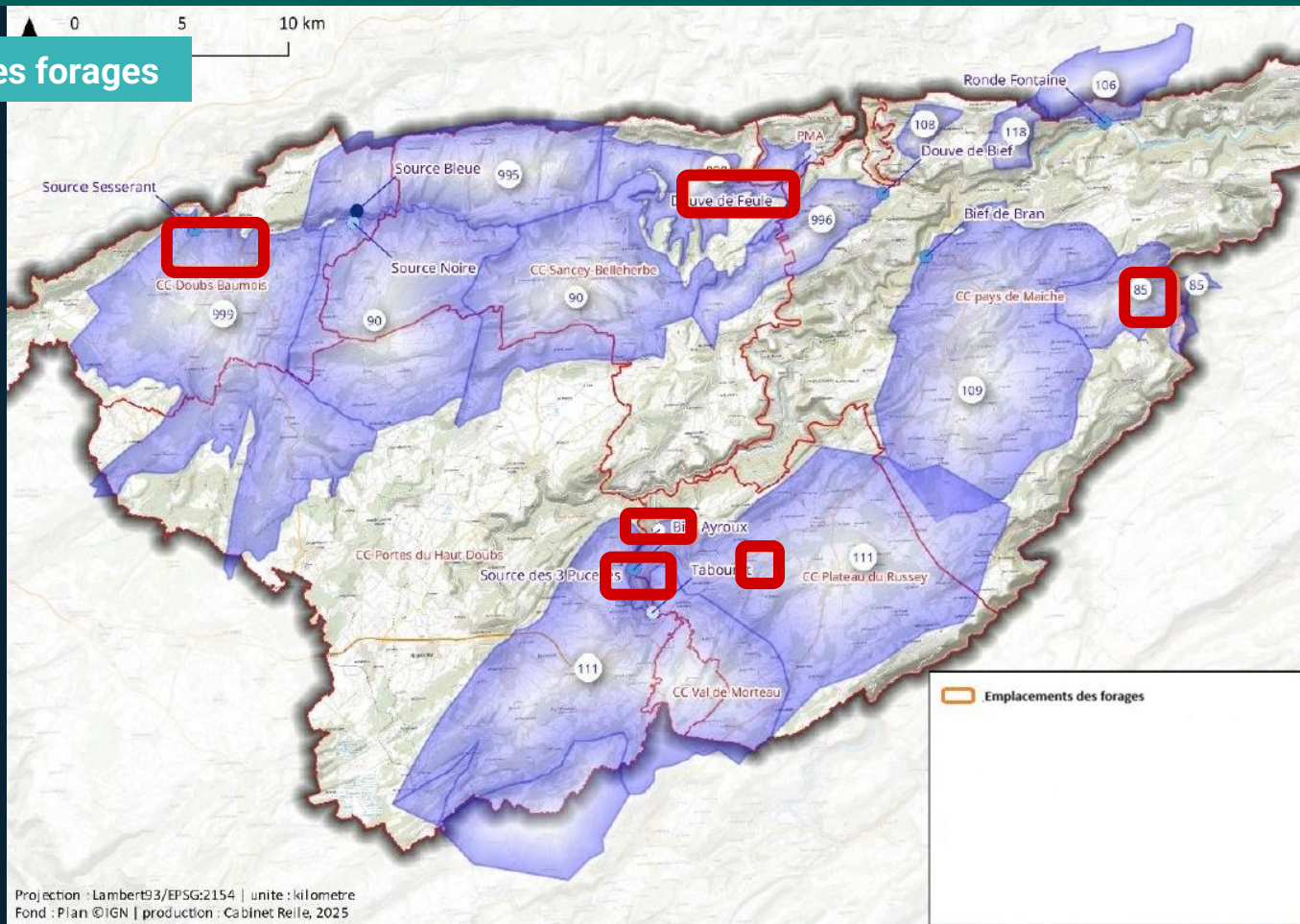
6 sites ciblés. Un marché à bon de commande permettra de prioriser et hiérarchiser les forages.

350 000 € budgétés en 2026 pour leurs réalisations.



Présentation des projets de l'EPAGE

Localisation des forages





Présentation des projets de l'EPAGE

Coût des forages

N°	Ressource	Coût géophysique	Coût forage productif	Coût forage non productif	Coût max forage + géophysique
85	Sources de Blanchefontaine, de la Forge et forage de la Planche aux Veaux	6 864 €	95 186 €	100 416 €	107 280 €
90	Source Noire et Alloz				
108	Sources Œil de Bœuf et Oeuches				
109	Source du Bief de Bran				
111	Sources du Dessoubre Site Le Lac	13 728 €	74 330,40 €	74 216 €	88 058,40 €
	Site Moulin Girardot	6 864 €	74 330,40 €	75 216 €	82 080 €
	Site Noël-Cerneux	21 294 €	196 560 €	182 856 €	217 854 €
116	Froidefontaine				
118	Source Château de la Roche				
995	Source Bleue				
996	Douve de Bief				
997	Ronde Fontaine				
998	Douve de Feule / Champ du Moulin	6 864 €	74 330,80 €	75 216 €	82 080 €
999	Système Sesserant/Pont les Moulins/Fonteny	6 864 €	74 330,80 €	75 216 €	82 080 €
Total		62 478 €	589 068,40 €	583 136 €	659 432 €

ANIMATION ET PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

AVIS PPA



Présentation des projets de l'EPAGE

Avis en tant que Personne Publique Associée (PPA)

Consultation après arrêté du document d'urbanisme via la DDT

Saisie de l'EPAGE par la DDT lors de la révision ou de l'arrêt des PLU / SCoT. Notre avis argumenté doit impérativement être formulé sous un mois. Cela implique l'étude de l'intégralité du dossier et la consultation de l'ensemble des services de l'EPAGE. Un pré-tri est donc effectué avant envoi à chaque service. L'avis est ensuite compilé puis transmis soit à la DDT, soit à la collectivité qui a sollicité l'EPAGE.

Intégration en amont de l'arrêté

En amont de l'arrêté, l'EPAGE peut être associé à la démarche de création du document d'urbanisme afin d'apporter son expertise et d'accompagner la collectivité dans l'élaboration de son document. Travailler de concert dès la phase d'élaboration permet de concevoir des zonages compatibles et d'éviter les blocages administratifs en fin de procédure. Cela limite le risque d'avis défavorable et de limiter certains risques contentieux.

Intégration en amont de l'arrêté

Sanctuarisation des périmètres : Traduction réglementaire directe des Aires d'Alimentation de Captages (AAC) et des RKM révisées dans les règlements locaux d'urbanisme.



Présentation des projets de l'EPAGE

Avis en tant que Personne Publique Associée (PPA)

2022-2023

Avis rendus

SCoT Pays Horloger

2023-2024

Avis rendus

PLUI valant SCoT Portes du Haut-Doubs

2025

Avis rendus

Avis en cours

Avis sollicités

PLU Fournet-Blancheroche

PLU Baume-Les-Dames

PLU Le Russey

PLU Indéwillers

PLU Montécheroux

PLU Noël-Cerneux

Porter-à-connaissance Le Barboux

2026

Avis rendus

Avis en cours

Avis sollicités

SCoT Doubs Central

Porter-à-connaissance PLUi CCPM

Carte communale Lomont-sur-Crête

**ANIMATION ET PROTECTION
DE LA RESSOURCE EN EAU**

**DÉMARCHE TERRITORIALE DE
RÉDUCTION DES SUBSTANCES
DANGEREUSES - LIMITOX**



Présentation des projets de l'EPAGE

Bilan opération collective LIMITOX 1 - 2015-2020

EPCI	Entreprises contactées	Entreprises visitées	Dossiers déposés à l'Agence	Montant total des investissements	Montant total des subventions
CCPM	62	44	14	1 169 913 €	280 921 €
CCPR	2	17	2	6 661 €	3 996 €
CCPHD	31	19	8	747 212 €	269 160 €
CCPSB*	13	4	0	0 €	0 €
CCVM	53	32	12	460 483 €	211 108 €
Total	186	116	36	2 384 269 €	765 185 €

* Remarque : La Communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe a intégré la démarche en 2017 seulement suite à l'élargissement du territoire initial de l'opération LIMITOX, induit par le remaniement des EPCI avec la loi NOTRe (pour rappel, la Communauté de communes Entre Dessoubre et Barbèche avait intégré la Communauté de communes du Vallon de Sancey, tout comme la commune de Froidevaux, devenant ainsi la CCPSB).



Présentation des projets de l'EPAGE

Bilan opération collective LIMITOX 2 - 2022-2024

EPCI	Entreprises contactées	Entreprises visitées	Dossiers déposés à l'Agence	Montant total des investissements	Montant total des subventions
CCPM	15	15	5	1 707 916 €	872 988 €
CCPR	9	6	3	98 573 €	54 175 €
CCPHD	36	16	6	564 716 €	331 875 €
CCPSB	13	9	1	7 875 €	3 735 €
CCVM	30	19	1*	0 €	0 €
CCDB	40	18	4	57 594 €	40 315 €
Total	143	84	20	2 436 674 €	1 303 088 €

* Remarque : L'entreprise Plastivaloire, présente sur le territoire de la CCVM, devait réaliser un investissement d'environ 2 500 0000 € à elle seule en ce qui concerne une activité qui a finalement été délocalisée du site de Morteau.



Présentation des projets de l'EPAGE

Opération
collective
LIMITOX 3
2026-2028

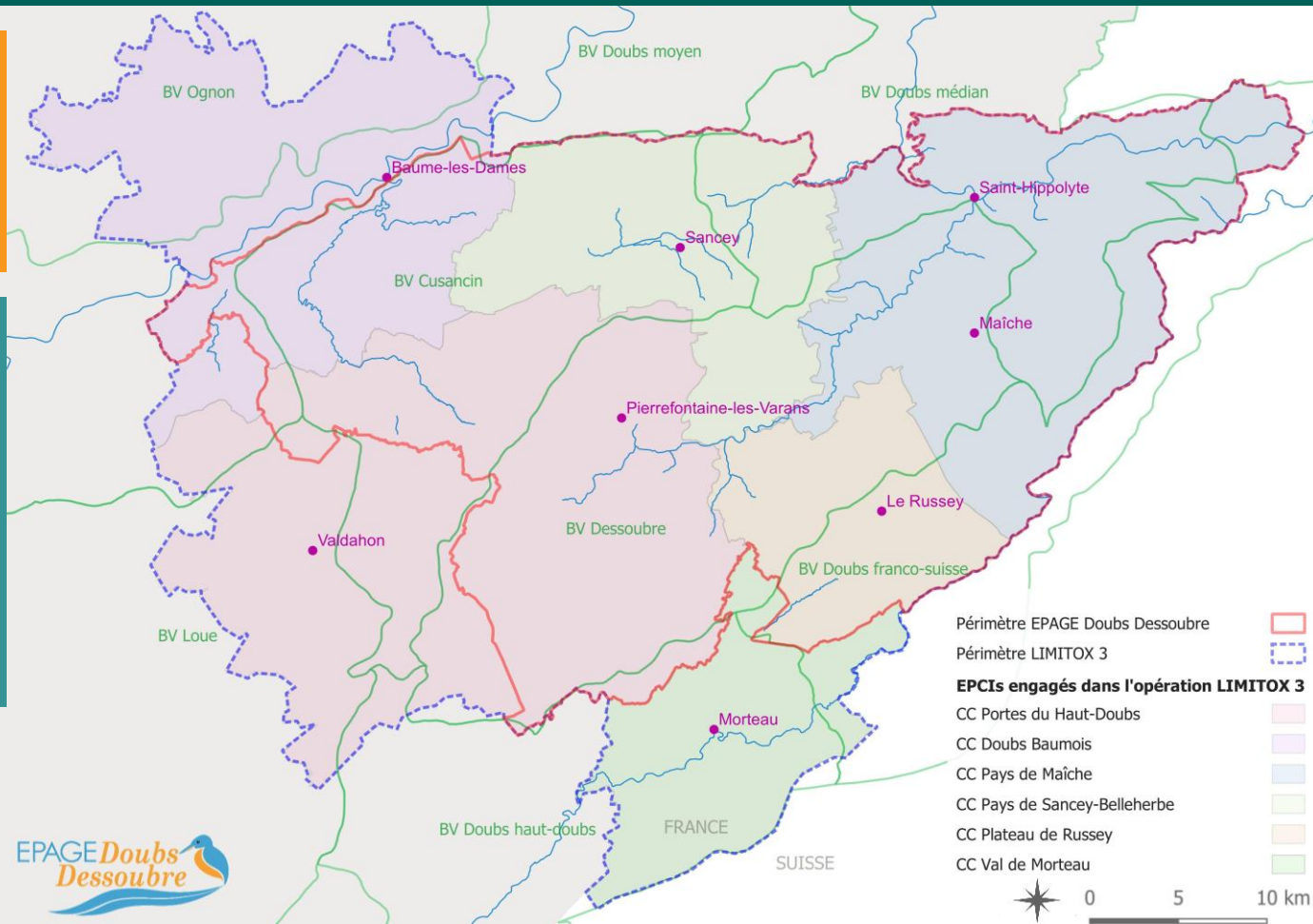
6 EPCI et 199
communes

95 146 habitants
(Insee 2021)

6 sous bassins-
versants

15 masses d'eau

3,3 ETP dédiés







ACTUALITÉS PROJETS EPAGE

			Agence de l'eau			EPAGE Doubs Dessoubre	
Libellé détaillé de l'action	Maître d'ouvrage	Montant de l'opération	%	Assiette Agence	Aide Agence	%	Autofinancement
Sensibilisation du public aux risques liés aux produits domestiques 6 ateliers et 2 cafés sciences par an	EPAGE Doubs Dessoubre/EPCI	102 107 €	70 %	102 107 €	71 475 €	30 %	20 424 €
Mission assurée par l'EPAGE en régie + ateliers et Cafés Sciences confiés au CPIE Haut-Doubs et Petits Débrouillards							
Déversoirs d'orage et réseaux pluviaux Connaissance, sensibilisation, harmonisation des informations, ...	EPAGE Doubs Dessoubre/EPCI	36 000 €	70 %	36 000 €	25 200 €	30%	10 800 €
Mission assurée par l'EPAGE en régie + collaboration avec les EPCIs et gestionnaires AC et réseaux pluviaux							
Rédaction et diffusion de documents de bonnes pratiques	EPAGE Doubs Dessoubre	22 320 €	70 %	22 320 €	15 624 €	30 %	6 696 €
Mission assurée par l'EPAGE en régie							
Coordination de l'opération avec les partenaires et acteurs du territoire	EPAGE Doubs Dessoubre	36 000 €	70 %	36 000 €	25 200 €	30 %	10 800 €
Mission assurée par l'EPAGE en régie							
Total		5 194 539 €		5 194 539 €	3 486 177 €		1 628 804 €

PRÉSERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

NATURA 2000



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Présentation des projets de l'EPAGE

Qu'est-ce qu'un site NATURA 2000 ?

FEADER
(2023-
2027) &
Région



Oiseaux sauvages rares et
ou menacés et leurs
habitats



Habitats naturels, semis-naturels,
habitats d'espèces animales et
végétales
et espèces faune-flore

Zone de protection
spéciale (ZPS)



Zone spéciale de
conservation (ZSC)

1 779 sites en
France
118 sites en BFC



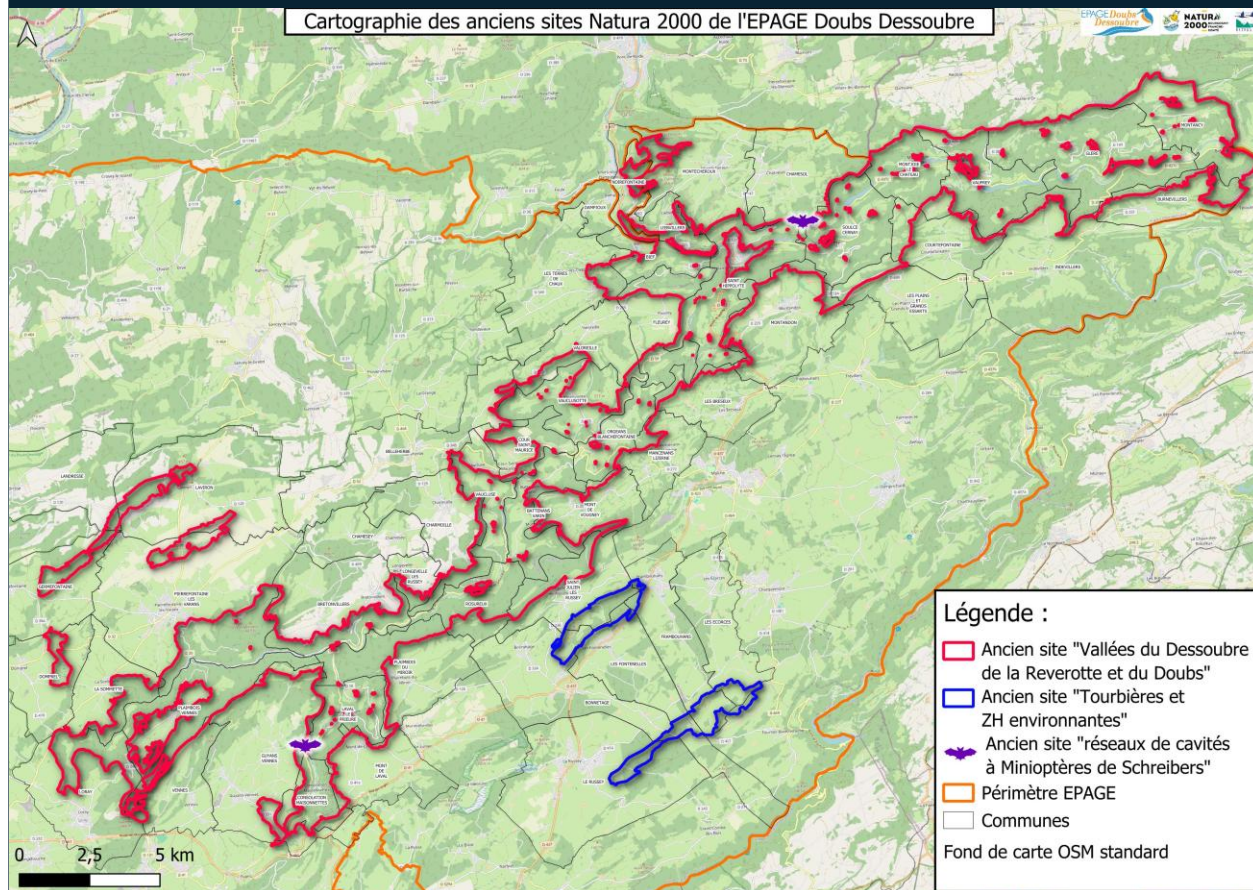
NATURA
2000 BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ

RESEAU DE SITES NATURA 2000

Pas de
réglementation
≠
AppB, RNR, RNN,
cœur de PNN...



Présentation des projets de l'EPAGE



Le site NATURA 2000 Vallée du Dessoubre en quelques chiffres :

54 communes
16 636 hectares
5 EPCI concernées
18 822 habitants
33,8 habitants/km²

Site animé depuis 2008 :
3 sites originaux
=> 1 site en 2021

3 946 hectares en SAU
12 670 hectares de couverts
forestiers

172 km de cours d'eau
classés



Présentation des projets de l'EPAGE

Les outils mobilisables

Les contrats forestiers

Type contrats	Années	Communes	Surface	Montant du projet	Montant total aide
F12i	2014 - 2022	Plaimbois du Miroir	64 arbres isolés	7 450,00 €	5 960,00 €
F12i	2018 - 2022	Mancenans-Lizerne	1,38ha + 27 arbres	5 210,00 €	4 168,00 €
F12i	2021	Bretonvillers	2,64 ha + 35 arbres	9 080,00 €	7 264,00 €
F12i	2021	Saint Hippolyte	4,2ha + 68 arbres	16 800,00 €	13 440,00 €
F12i	2022	Montjoie-le-Château	8,05ha + 143 arbres	32 200,00 €	25 760,00 €
F12i	2022	Saint-Julien le Russey	11,73ha + 181 arbres	46 460,00 €	37 167,40 €
F12i	2022	Glère	2,48 ha + 53 arbres	13 110,00 €	10 488,00 €
F12i	2022	Les Plains	1,35ha +25 arbres	5 200,00 €	4 160,00 €
F12	2024	Consolation-Maisonnettes	1,1 ha + 22 arbres	4 875,54 €	En cours de traitement
F14i	2024	Consolation-Maisonnettes	Panneau sensibilisation		
F12	2025	Laval-le-Prieuré	3,01 ha + 60 arbres	17 655,57 €	En cours de traitement
F14 i	2025	Laval-le-Prieuré	Panneau sensibilisation		
F12	2025	Soulce-Cernay	3,4 ha + 68 arbres	16 824,46 €	En cours de traitement
F14i	2025	Soulce-Cernay	Panneau sensibilisation		
F12	2026	Orgeans-Blanchefontaine	≈ 10 ha	En cours	En cours de traitement





Présentation des projets de l'EPAGE

Les outils mobilisables

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

PAE/ PAEC	Exploitants engagés	Surfaces
PAE « Vallée du Dessoubre, de la Rêverotte et du Doubs » (2009 à 2014)	35	258 ha
PAE « Tourbière des Cerneux-Gourinots » (2009 à 2014)	8	64 ha
PAEC « Dessoubre » (2016 à 2020)	12	127,57 ha
PAEC « Doubs Dessoubre » (2024)	5	37,8 ha + 2.8 km linéaire (haie -IAE1)
PAEC « Doubs Dessoubre » (2025)	2	2.62 ha
PAEC « Doubs Dessoubre » (2026)	1	8.58 ha





Présentation des projets de l'EPAGE

Les outils mobilisables**Les contrats Ni(forestier) Ni(agricole)**

Type contrats	Années	Communes	Surface	Montant du projet	Montant total aide
N24Pi	2022	Plaimbois-Vennes	Cascade de Vermondans	16 010,00 €	17 860,00 €
N26Pi			Panneau sensibilisation	1 850,00 €	

Mises en défens grottes à chauve-souris, ...



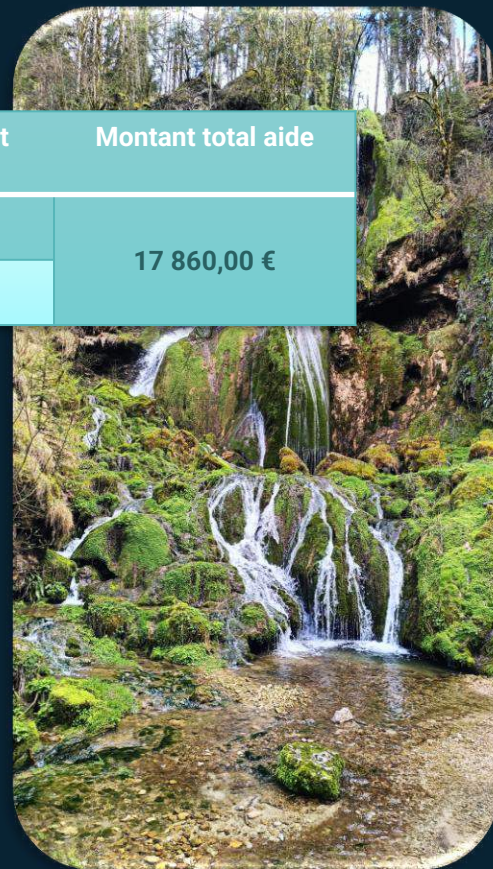
Réhabilitation de haies



Elimination EEE



Mises en défens cours d'eau, franchissements, ...





Présentation des projets de l'EPAGE

Révision du Document d'objectif (DOCOB)

A l'origine : 3 sites NATURA 2000 différents

Nom de site	Vallée du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs	Tourbière des Cerneux-Gourinots et zones humides environnantes, les Seignes des Guinots et le Verbois	Réseau de cavités à Miniophtères de Schreibers
Surface	16 271 ha	391 ha	2 cavités (parmi 12)
Communes	51	5	2
Validation du DOCOB	29 avril 2009	16 décembre 2008	30 juin 2017

Fusion des 3 sites en 2021 et engagement de la révision du DOCOB en 2024

Dates	Actions
Début 2024	Début de l'évaluation des trois DOCOBs historiques
Début janvier 2025	Début de la rédaction du DOCOB → Méthodologie de rédaction, contexte, récolte des données, etc...
Début avril	Diagnostic socio-économique du site → Collecte des informations (enquêtes, entretiens, données INSEE, etc.) et analyse des enjeux socio-économiques.
Été 2025	Fin de la rédaction des 4 tableaux d'arborescence
Automne 2025	Fin de la rédaction des fiches actions
Début 2026	Consolidation et relecture du DOCOB complet par l'ensemble des partenaires + élaboration de la charte
Fin 2026	Validation en comité de pilotage 2026 et transmission à la DREAL





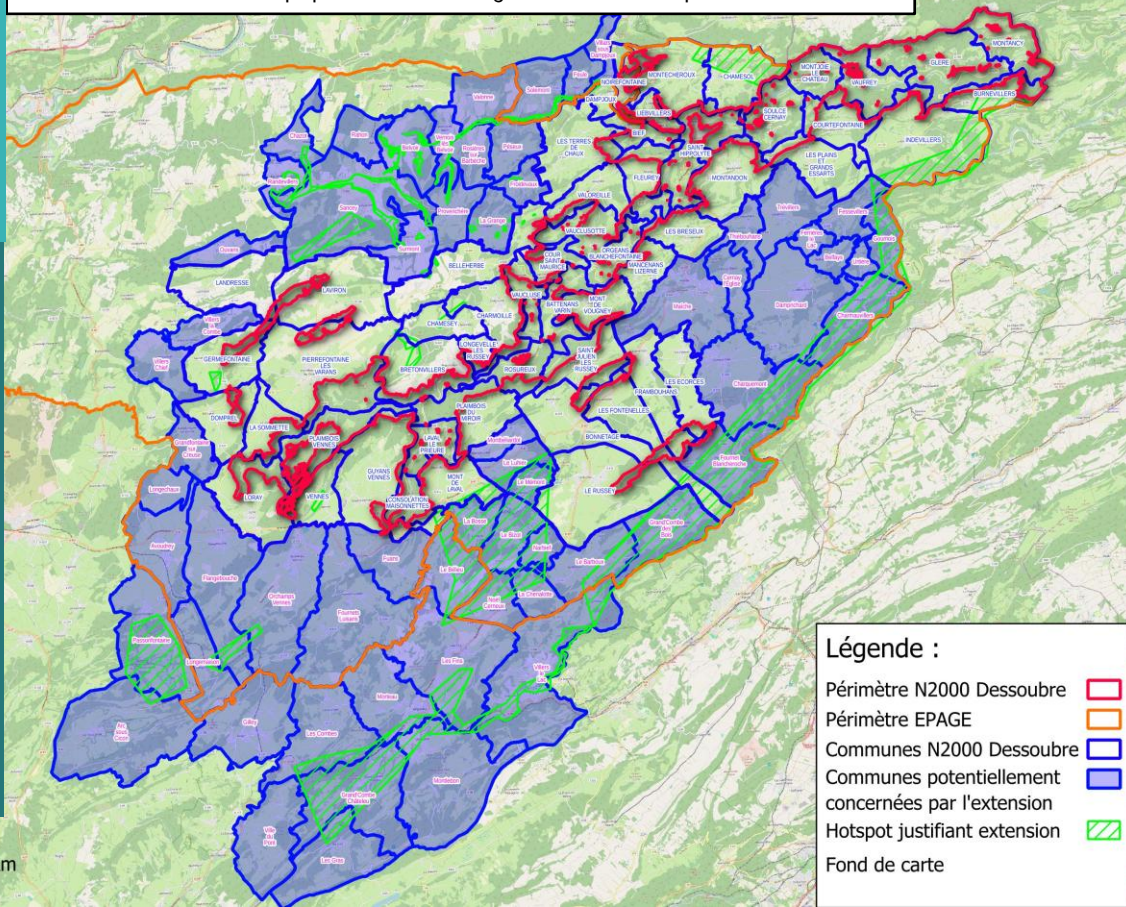
Présentation des projets de l'EPAGE

La révision du DOCOB emporte la réflexion sur une éventuelle extension du périmètre du site NATURA 2000

Objectifs principaux :

- ✓ Prendre en compte les « Hotspots » de biodiversité : zones humides et tourbières, ENS classés, Doubs Franco-Suisse et ses forêts, Doubs et ses affluents...
- ✓ Répondre aux demandes communales d'extension de leurs périmètres en Natura 2000 et intégrer les centres-bourgs

Cartographie des hotspots en cohérence avec le périmètre actuel du site NATURA 2000 de la Vallée du Dessoubre qui pourraient être intégrés à une réflexion pour une extension





Présentation des projets de l'EPAGE

Etapas en cas d'extension du périmètre du site NATURA 2000

2026-2027

Phase amont

Présentation du projet au comité syndical de l'EPAGE pour validation

Présentation du projet en COFIL et informations aux partenaires

Communications aux mairies du territoire existant et pressenti

Lancement de groupes de travail amonts avec les acteurs du territoire (Syndicats agricoles, Syndicats forestiers, propriétaires, élus, partenaires scientifiques, associations...)

Construction du périmètre du projet : analyse des données habitats-faunes-flores, données de potentialités, protections...

Au cas par cas rencontres des partenaires

2028 à 2030

Phase de concertation

Validation de principe de la DREAL et validation du périmètre initial en COFIL

Rencontre des communes concernées 1 par 1 et mise en place de réunions d'informations publiques

2030

Phase de consultation

Constitution du dossier de consultation (DREAL)

Lancement de la consultation officielle par le préfet : courriers adressés aux communes concernées (DREAL)

Recueil des avis des communes et de l'armée (DREAL)

- Absence de réponse après 4 mois : avis favorable ;
- Avis défavorable non motivé : avis considéré comme favorable ;
- Avis défavorable motivé : une phase de consultation complémentaire ou d'échanges est engagée afin d'examiner les points de blocage.

Reprise de la concertation auprès des communes défavorables motivées

Refonte du Formulaire Standard de Données

2031

Phase de transmission

Synthétisation du dossier + documents réglementaires => transfert au ministère et à l'UE

Validation et prise d'un arrêté => 1 à 2 ans plus tard

Présentation des projets de l'EPAGE

Dotations aménités rurales :
un atout pour les communes

**Dotation aménités
rurales**

=

Nombre d'habitants
1/3

+

Surface aire protégée
2/3

**NATURA
2000**

Coef.
1,5



Parc
naturel
régional
du Doubs Horloger

Coef.
2

COMMUNE	Dotation biodiversité		Aménités rurales	
	2022	2023	2024	2025
BATTENANS-VARIN	3 000	6000	6 000	6 000
BELLEHERBE	1 157	3 000	8 496	9 281
BIEF	2 000	6 000	6 000	6 000
BONNETAGE	1 778	4 000	10 168	11 156
BRETONVILLERS	1 000	3 000	7 484	8 193
LES BRESEUX	1 000	3 000	4 428	4 876
BURNEVILLERS	1 000	3 000	3 539	3 874
CHAMESOL	1 000	3 000	5 454	5 974
CHARMOILLE	1 000	3 000	5 397	5 924
CONSOLATION MAISONNETTES	-	-	3 000	3 007
COUR SAINT MAURICE	1 060	6 000	6 000	6 000
COURTEFONTAINE	1 000	3 000	4 208	4 609
DOMPREL	1 000	3 000	4 643	5 074
LES ECORCES	1 342	3 037	5 910	6 499
FLEUREY	2 000	6 000	6 000	6 000
LES FONTENELLES	1 171	3 000	5 077	5 589
FOURNET-BLANCHEROCHE	-	3 000	6 532	7 157
FRAMBOUHANS	1 623	3 603	6 636	7 243
FUANS	1 000	3 000	5 791	6 358
GERMEFONTAINE	1 000	3 000	5 316	5 833
GLERE	3 683	6 000	10 806	11 825
GUYANS VENNES	1 590	3 583	10 842	11 839
INDEVILLERS	1 000	3 000	10 857	11 873
LANDRESSE	-	3 000	6 780	7 429

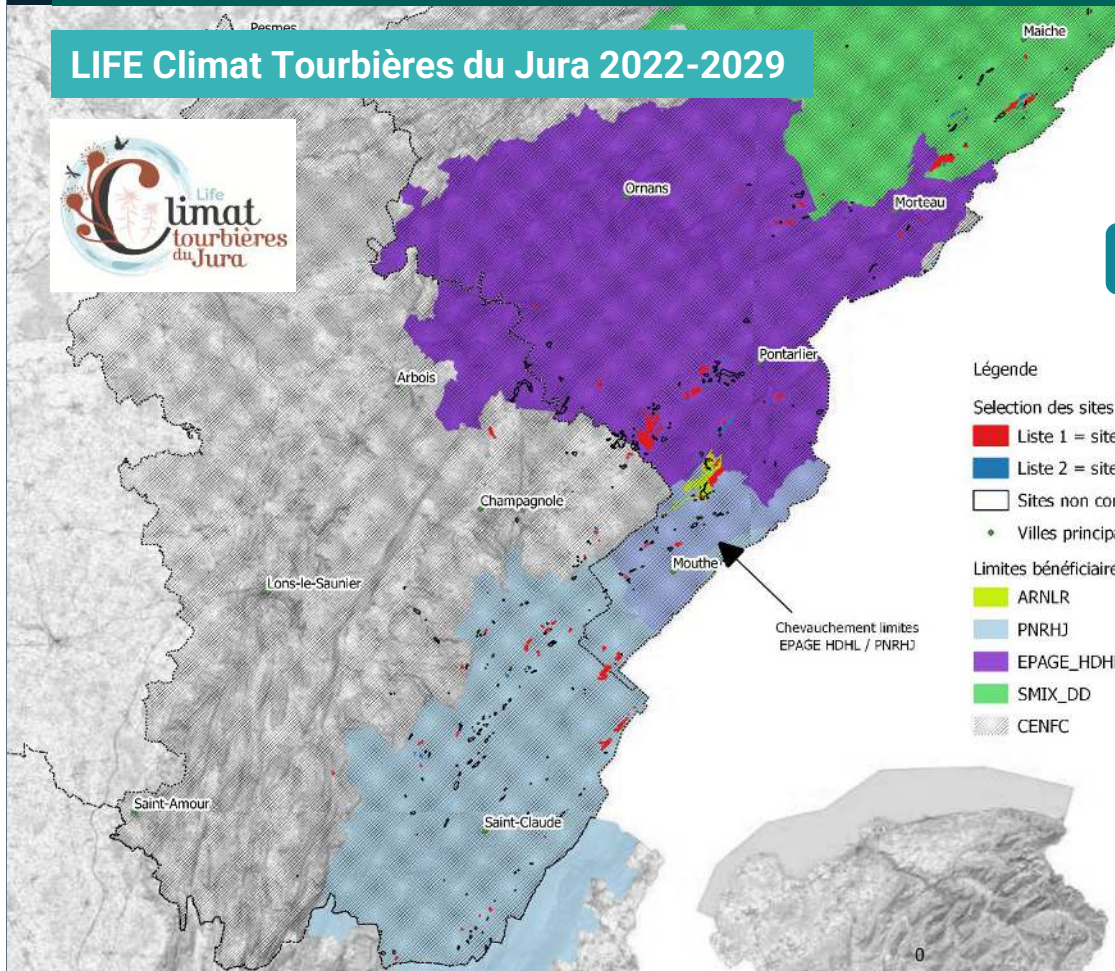
COMMUNE	Dotation biodiversité		Aménités rurales	
	2022	2023	2024	2025
LAVAL-LE-PIEURE	2 000	6 000	6 000	6 000
LAVIRON	1 000	3 000	9 831	10 773
LIEBVILLERS	-	3 000	3 000	3 000
LONGEVILLE-LES-RUSSEY	1 000	3 000	3 000	3 000
LORAY	1 043	3 000	8 268	9 108
MANCENANS LIZERNE	1 000	3 000	3 138	3 423
MONTANCY	2 544	6 000	6 000	6 548
MONTANDON	1 000	3 000	6 669	7 305
MONT-DE-LAVAL	1 000	3 000	4 216	4 633
MONT-DE-VOUGNEY	1 000	3 000	3 792	4 147
MONTECHEROUX	1 032	3 000	7 277	7 981
MONJOIE-LE-CHATEAU	1 000	6 000	6 000	6 000
NOIREFONTAINE	-	-	-	-
ORGEANS BLANCHFONTAINE	1 000	6 000	6 000	6 000
PIERREFONTAINE-LES-VARANS	2 553	5 654	17 271	18 895
PLAIMBOIS-DU-MIROIR	1 000	3 000	6 777	7 433
PLAIMBOIS-VENNES	1 000	6 000	6 556	7 179
LES PLAINS-ET-GRANDS-ESSARTS	1 000	3 000	5 229	5 728
ROSUREUX	2 000	3 000	6 000	6 000
RUSSEY	4 354	9 889	16 090	17 734
SAINT-HIPPOLYTE	10 850	13 929	13 929	13 929
SAINT-JULIEN-LES-RUSSEY	1 000	3 000	5 804	6 360
LA SOMMETTE	1 000	3 000	4 165	4 546
SOULCE-CERNAY	2 730	6 000	6 000	6 523
LES TERRES-DE-CHAUX	1 000	3 000	6 786	7 445
VALOREILLE	1 000	3 000	4 195	4 597
VAUCLUSE	2 366	6 000	6 000	6 000
VAUCLUSOTTE	2 000	6 000	6 000	6 000
VAUFREY	2 754	6 000	6 297	6 888
VENNES	1 000	3 000	3 805	4 156

PRÉSERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS TOURBIÈRES



Présentation des projets de l'EPAGE

LIFE Climat Tourbières du Jura 2022-2029



Légende

Selection des sites

- Liste 1 = sites retenus
- Liste 2 = sites potentiels
- Sites non concernés
- Villes principales

Limites bénéficiaires

- ARNLR
- PNRHJ
- EPAGE_HDHL
- SMIX_DD
- CENFC

Chevauchement limites
EPAGE HDHL / PNRHJ

7 ans pour continuer à
« réparer » les tourbières

70 tourbières à réhabiliter

12,5 millions d'euros

36 km de fossés de
drainage à neutraliser

18 km de cours d'eau
à restaurer

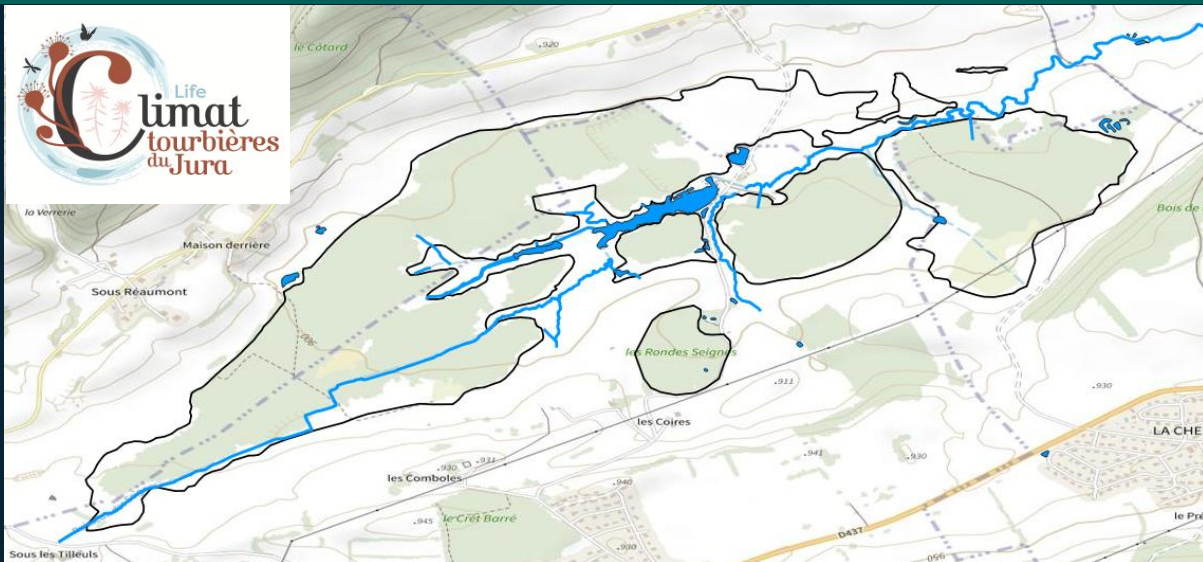
27 ha d'anciennes zones
d'extraction à régénérer



Présentation des projets de l'EPAGE

Le complexe des Belles Seignes est le projet phare du LIFE Climat, il bénéficie de 1,5 millions d'euros d'aides

Plus vaste complexe tourbeux sur notre territoire



2025

Etude globale
Belles Seignes

Travaux La
Chenalotte

2026

Etude Ruisseau
des Seignes

Travaux prépa
Belles Seignes

2027

Travaux Belles
Seignes

Travaux Ruisseau
des Seignes

2028

Travaux Belles
Seignes NW

Travaux Seignes
Brulées

2029

Fin de programme
et colloque
de restitution



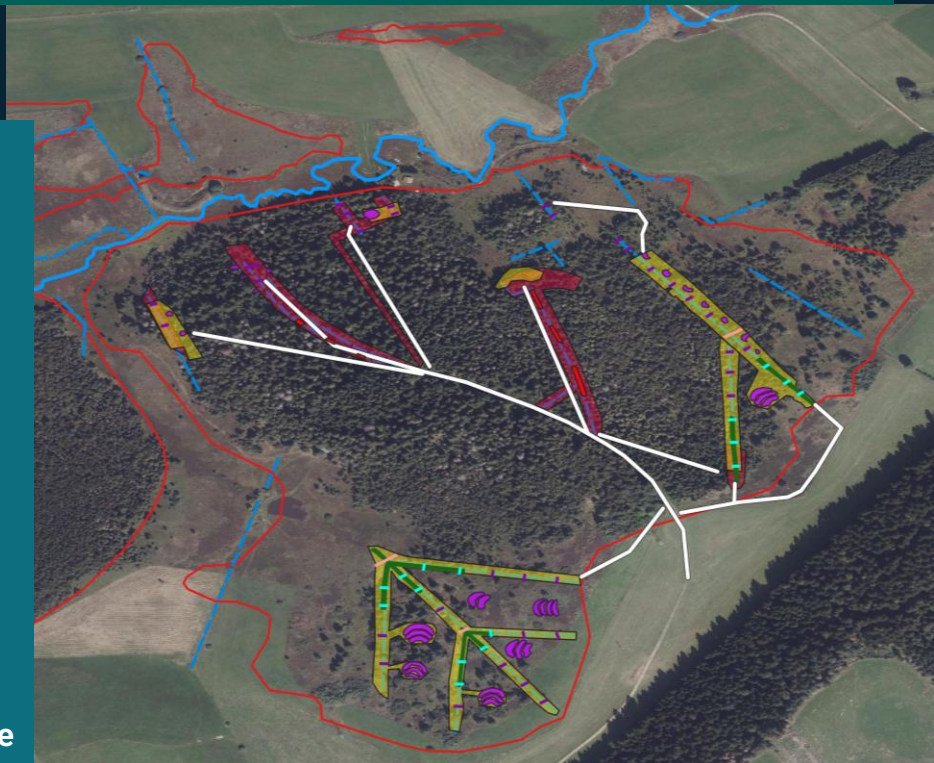
Présentation des projets de l'EPAGE

Tourbière de La Chenalotte

- Travaux réalisés d'octobre à décembre 2025
- Entreprise de travaux : Jura Natura Service
- Coût des travaux : 97 550,76 €
- 1955 ml de fossés neutralisés par la pose de barrages, palissades bois et/ou comblement

A VENIR :

- Réception de chantier (septembre 2026)
- Vidéo ZOOM travaux
- Mise en défens du bas marais et mise en place d'un pâturage extensif afin de maintenir le milieu ouvert



Barrage	Bouchon_marne
Madrier	Acces_travaux
Panneau remblai	Zone d'abattage
Panneau	Dépôts tourbeux
Comblement tourbe	Zone d'abattage travaux forestier
Prelevement tourbe	



Présentation des projets de l'EPAGE

Les projets LIFE pour 2026/2027 : le complexe des Belles Seignes

Tourbière des Belles Seignes

Été automne
2026

- Animation foncière en cours
- Travaux de déboisement

Fin 2026
début 2027

- Dimensionnement des ouvrages (BE Yann Pottier)
- Préparation du marché travaux

1^{er} semestre
2027

- Travaux de réhabilitation des Belles Seignes

2 750 ml
de fossés
à neutraliser

Ruisseau des Seignes

Été automne
2026

- Animation foncière
- Recrutement du BE
- Rédaction AVPD et phase PRO

1^{er} semestre
2027

- Phase réglementaire
- Préparation des travaux

2^{eme} semestre
2027

- Travaux de réhabilitation du Ruisseau des Seignes

2 800 ml
de cours d'eau
à restaurer



Présentation des projets de l'EPAGE

Partenariat avec le groupe Bel

Programme de réhabilitation de sites tourbeux dans le cadre du Label Bas Carbone

Accord conclu entre l'entreprise BEL , l'EPAGE Doubs Dessoubre, l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue et le CEN Franche-Comté

L'EPAGE travaille sur le site du Verbois Sud au Russey



Label Bas Carbone = Label permettant à des entreprises privées de générer des Crédit Carbone
Dans le cas de Bel, volonté de réduire ses émissions de carbone pour atteindre la neutralité d'ici 2050.

- Définition d'unités fonctionnelles
- Diagnostic : suivi piézométrique 3 étiages, relevés pédologiques, perturbations identifiées
- Définition du scénario de référence
- Dimensionnement du projet
- OPTION : mesure de co-bénéfices associés

Validation des Crédits carbone 5 ans ou 30 ans après travaux.

Pour validation à 5 ans :

- Suivi piézométrique après travaux
- Suivi de la subsidence du terrain
- Suivi de la végétation après travaux

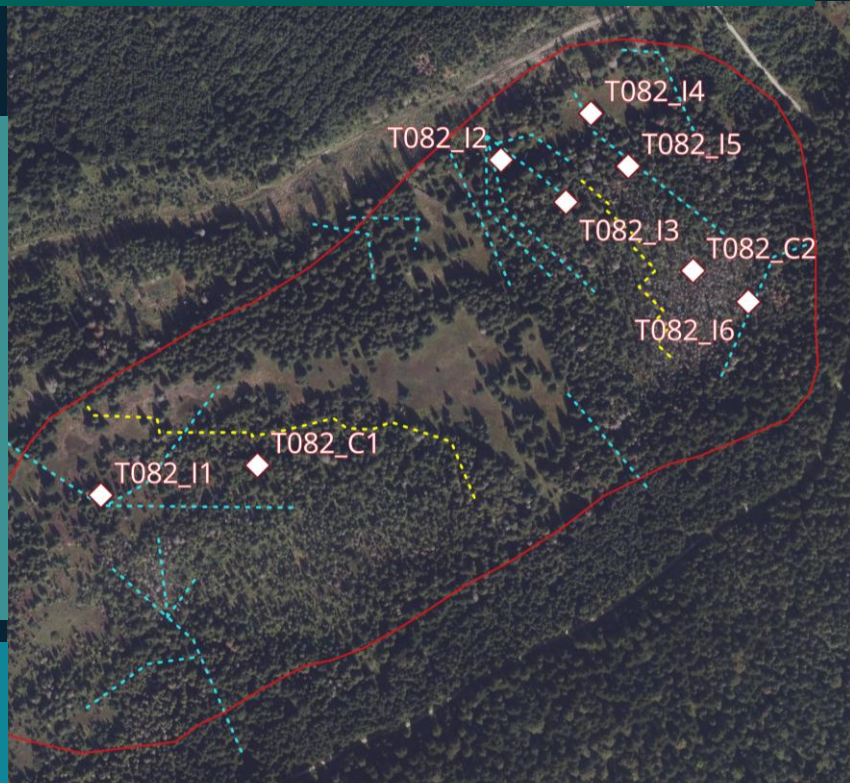


Présentation des projets de l'EPAGE

Partenariat avec le groupe Bel

Le Verbois Sud

- ✓ Commune du Russey
 - ✓ 25 ha de forêt tourbeuse
 - ✓ Site en zone Natura 2000
 - ✓ Drainage du site jusque dans les années 1950/1960 pour permettre le boisement du site
 - ✓ Travaux en 2018 sur la partie sud dans le cadre du LIFE Tourbières du Jura
 - ✓ Parcelles communales soumises au régime forestier
 - ✓ Tourbière traversée par un sentier de randonnée
-
- Pose de 8 piézomètres le 19/08/2025
 - Relevés pédologiques à réaliser pendant l'été
 - Rencontre avec la commune du Russey (11/06/26) pour discuter la mise en place d'une ORE
 - Travaux envisageables fin 2028. Date à ajuster selon l'évolution du dossier



Légende

- ◆ Emplacement prévisionnel des piézomètres
- - - Fossés de drainage (LIDARHD, IGN, 2025)
- - - Front de taille (LIDARHD, IGN, 2025)
- Délimitation de la tourbière (CEN-FC, EPAGE Doubs-Dessoubre)

50 0 50 m





Présentation des projets de l'EPAGE

Suivi de tourbières en régie EPAGE

A l'Est de la Seigne des Guinots

- ✓ Commune de Frambouhans
- ✓ 5,4 ha : pâture et forêt tourbeuse
- ✓ 3 parcelles privées
- ✓ 3 larges fossés de drainage participant à l'assèchement de la tourbière

- Pose de 6 piézomètres en 2025
- Relève/analyse des données en régie

Le Creux du Moulin

- ✓ Commune du Russey
- ✓ 2,3 ha : pâture
- ✓ Parcelle communale
- ✓ Réseau de fossés de drainage peu marqué

- Pose de 5 piézomètres en 2025
- Relève/analyse des données en régie

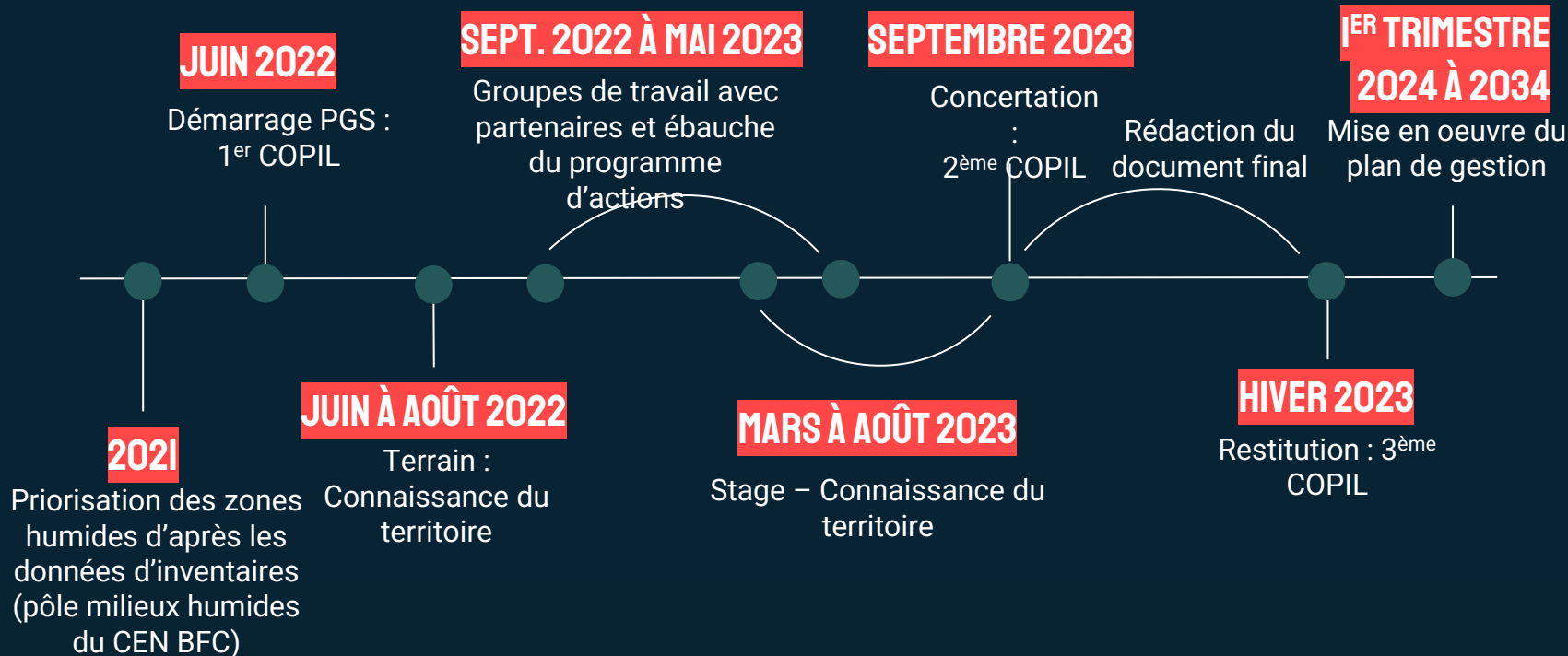
Suite aux relevés piézométriques, l'EPAGE devra se positionner sur la possibilité de réaliser des travaux et dans quel cadre (LIFE Climat, financement Agence de l'Eau, etc.)

**PRÉSERVATION ET RESTAURATION
DES MILIEUX NATURELS
PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE
DES MILIEUX HUMIDES**



Présentation des projets de l'EPAGE

Rappel historique élaboration du Plan de Gestion Stratégique des Milieux Humides

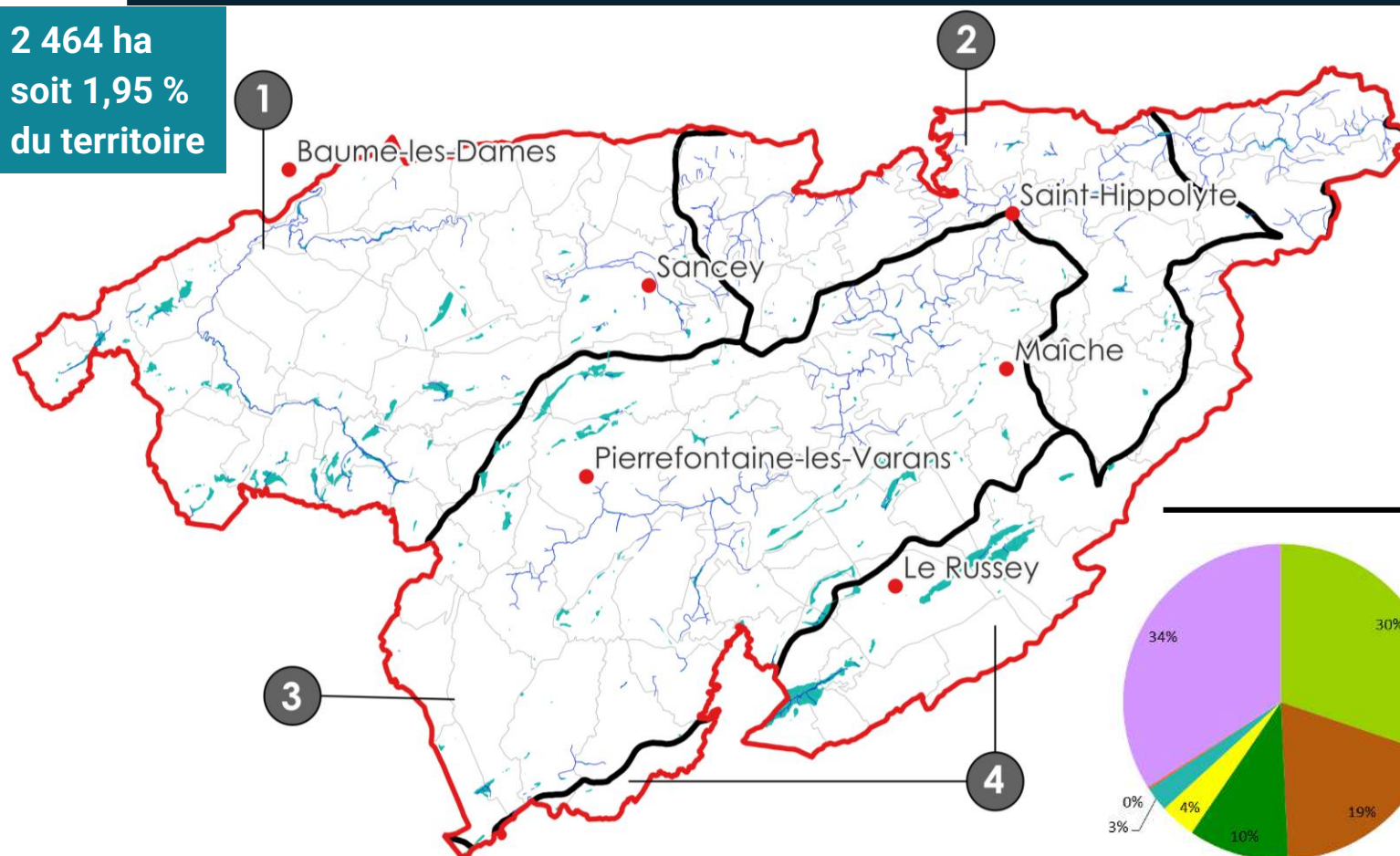


**Documents
à télécharger**

[Tome 1 : Diagnostic](#)
[Tome 2 : Plan d'actions](#)

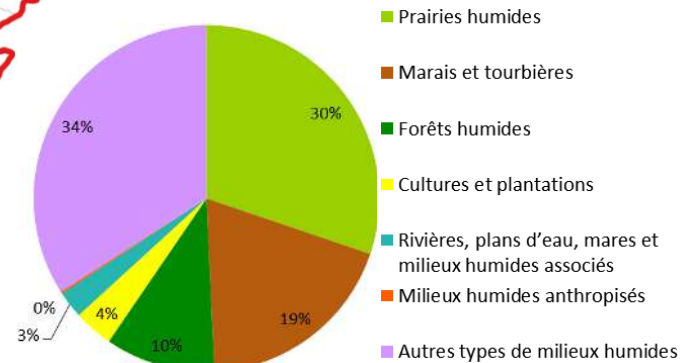
Présentation des projets de l'EPAGE

2 464 ha
soit 1,95 %
du territoire

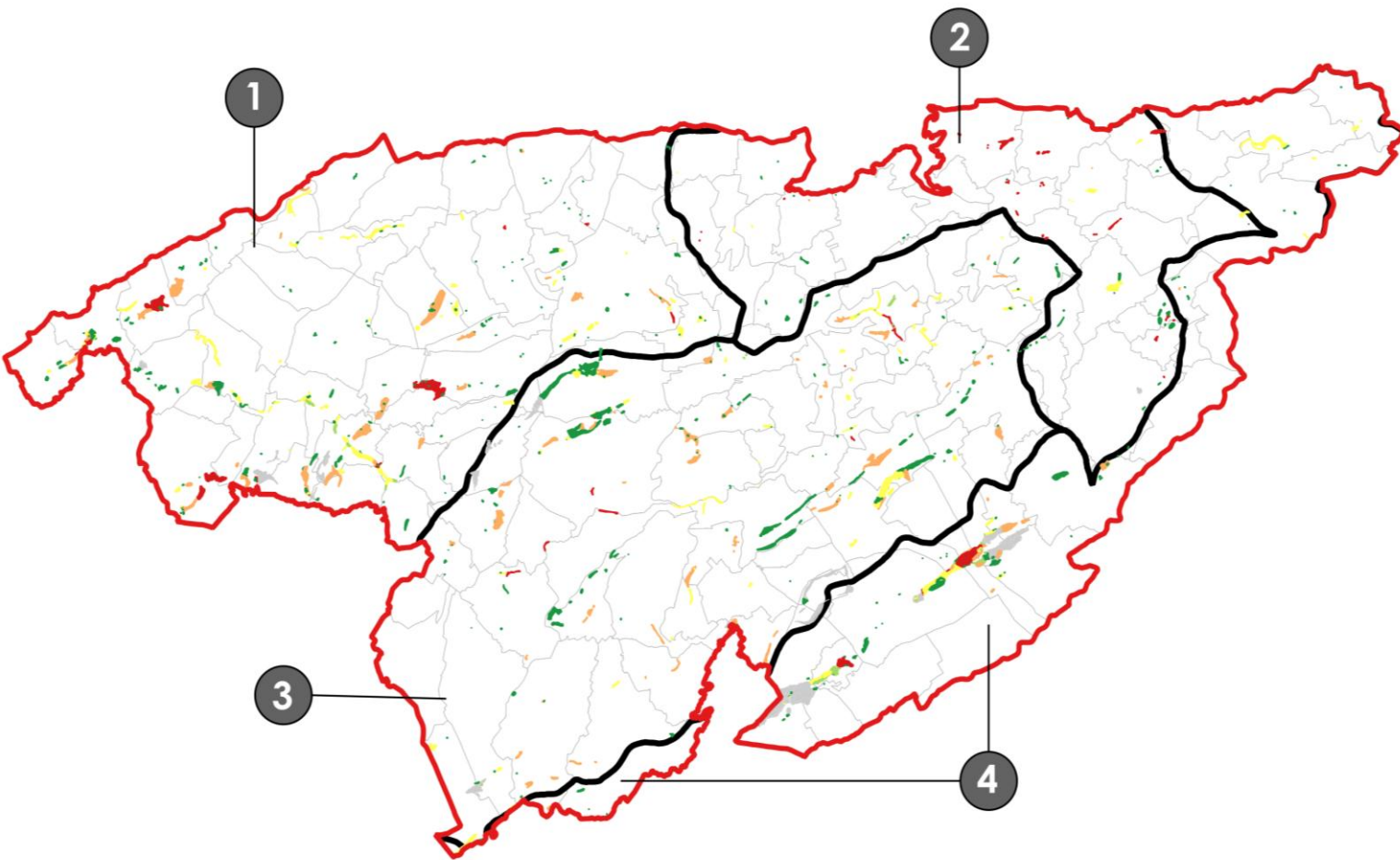


Localisation des milieux humides inventoriés sur le périmètre de l'EPAGE Doubs Dessoubre

- Communes principales
- Périmètre EPAGE DD
- Sous-territoires EPAGE DD
- 1 - Cusancin, Doubs moyen, Loue, Gour
- 2 - Doubs médian
- 3 - Dessoubre
- 4 - Doubs franco-suisse, Haut-Doubs
- Communes EPAGE DD
- Cours d'eau
- Milieux humides



Priorisation des milieux humides à restaurer



- Périmètre EPAGE DD
- Sous-territoires EPAGE DD
 - 1 - Cusancin, Doubs moyen, Loue, Gour
 - 2 - Doubs médian
 - 3 - Dessoubre
 - 4 - Doubs franco-suisse, Haut-Doubs
- Communes EPAGE DD
- Milieux humides à restaurer :**
 - Priorité d'intervention 1
 - Priorité d'intervention 2
 - Priorité d'intervention 3
 - Priorité d'intervention 4
 - Priorité d'intervention 5
 - Milieux humides non pris en compte

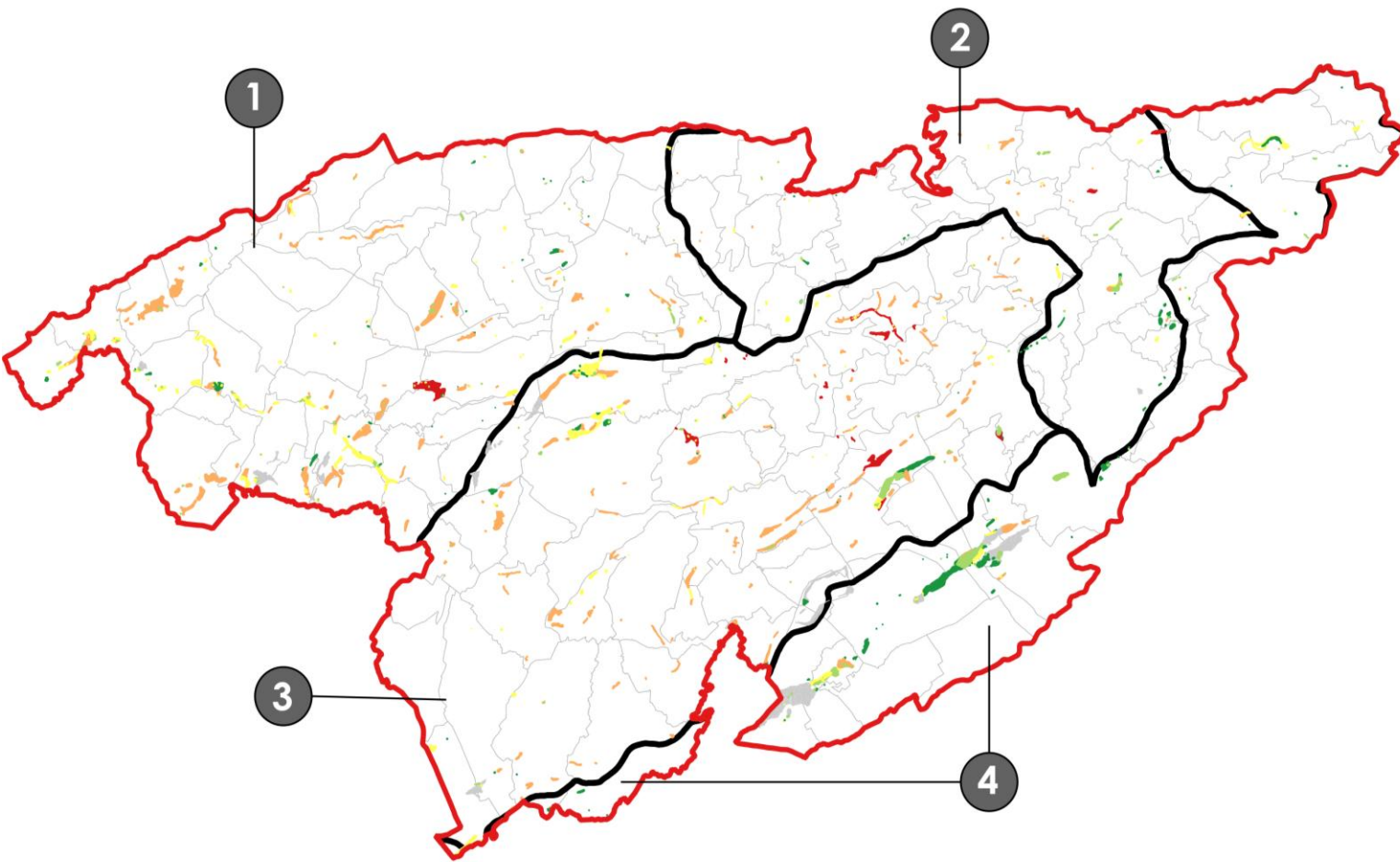


0 5 km

Sources : AE RMC, 2020 ; IGN, 2020 ; Pôle milieux humides BFC/BDMH (DREAL, 2004 ; CD25, 2016 ; EPTB SD, 2016 ; SMMAHD, 2019), 02/2023.

Réalisation : EPAGE Doubs Dessoubre, 06/2023, QGIS.

Priorisation des milieux humides à préserver



- Périmètre EPAGE DD
- Sous-territoires EPAGE DD
 - 1 - Cusancin, Doubs moyen, Loue, Gour
 - 2 - Doubs médian
 - 3 - Dessoubre
 - 4 - Doubs franco-suisse, Haut-Doubs
- Communes EPAGE DD

Milieux humides à préserver :

- Priorité d'intervention 1
- Priorité d'intervention 2
- Priorité d'intervention 3
- Priorité d'intervention 4
- Priorité d'intervention 5
- Milieux humides non pris en compte



0 5 km

Sources : AE RMC, 2020 ; IGN, 2020 ; Pôle milieux humides BFC/BDMH (DREAL, 2004 ; CD25, 2016 ; EPTB SD, 2016 ; SMAHD, 2019), 02/2023.

Réalisation : EPAGE Doubs Dessoubre, 06/2023, QGIS.



Présentation des projets de l'EPAGE

Enjeu principal : la maîtrise foncière et l'accord des propriétaires/exploitants (études, travaux, gestion/adaptation pratiques)

Maîtriser l'usage

- ORE
- Comodat ou Prêt à usage
- BRCE
- Bail rural
- Bail emphytéotique
- Convention d'études, de travaux et d'usage/AOT
- Convention d'usufruit

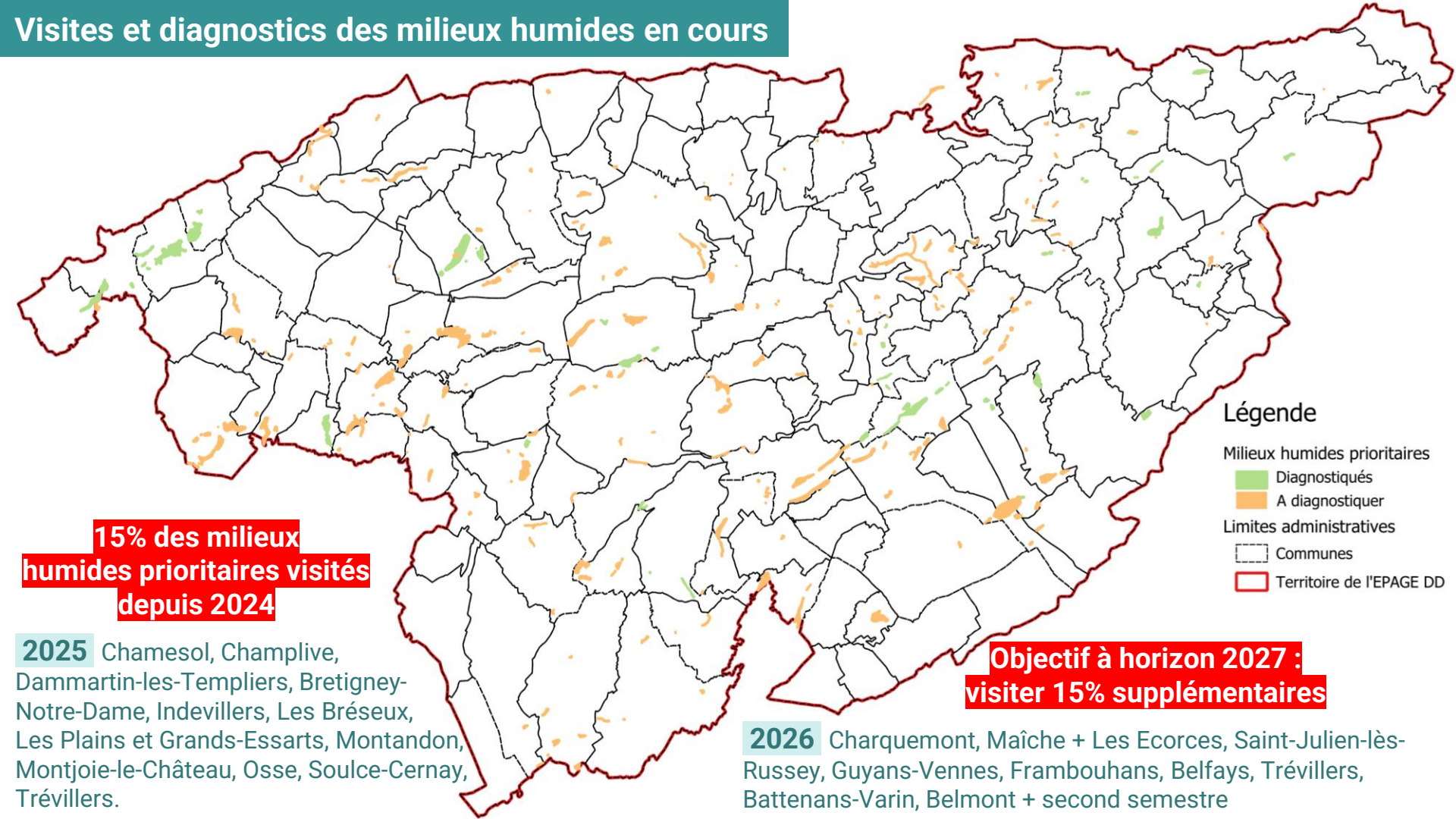
Maîtriser la propriété

- Acquisition par voie amiable
- Acquisition de biens sans maître
- Acquisition par préemption (SAFER, CD25)
- Portage foncier (Acquisition par DUP)
- Dons, legs

Pérennisation/ Veille foncière

- Veille SAFER
- Veille ENS
- Acquisition de foncier anticipé pour échange/ rétrocession (portage foncier)

Visites et diagnostics des milieux humides en cours





Présentation des projets de l'EPAGE

Projets milieux humides

Travaux de réouverture d'un milieu humide à Pierrefontaine-les Varans hiver 2025/2026

Objectif : Accompagner techniquement et financièrement l'application du BRCE Combe Aimant

BRCE signé le 23/05/2024 pour 13,67ha :

- ✓ Ouvrir et mise en défens (enjeu Mélibée)
- ✓ Mise en œuvre de pratiques agriculture / forêt

Accompagnement de l'EPAGE par l'ONF et l'OFB pour la définition des travaux

**55 200 € TTC subventionnés à 80%
par l'AERMC**





Présentation des projets de l'EPAGE

Projets milieux humides

Etude du fonctionnement hydraulique des milieux humides à Pierrefontaine-les-Varans / Lavirus (74 ha de MH)

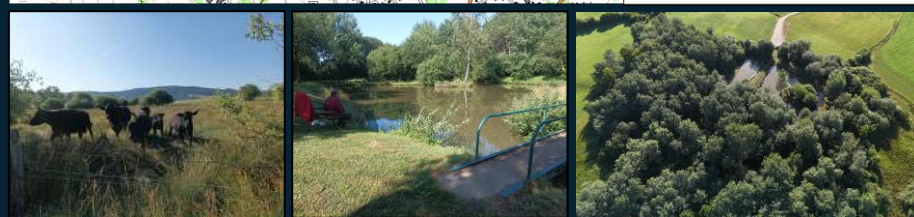
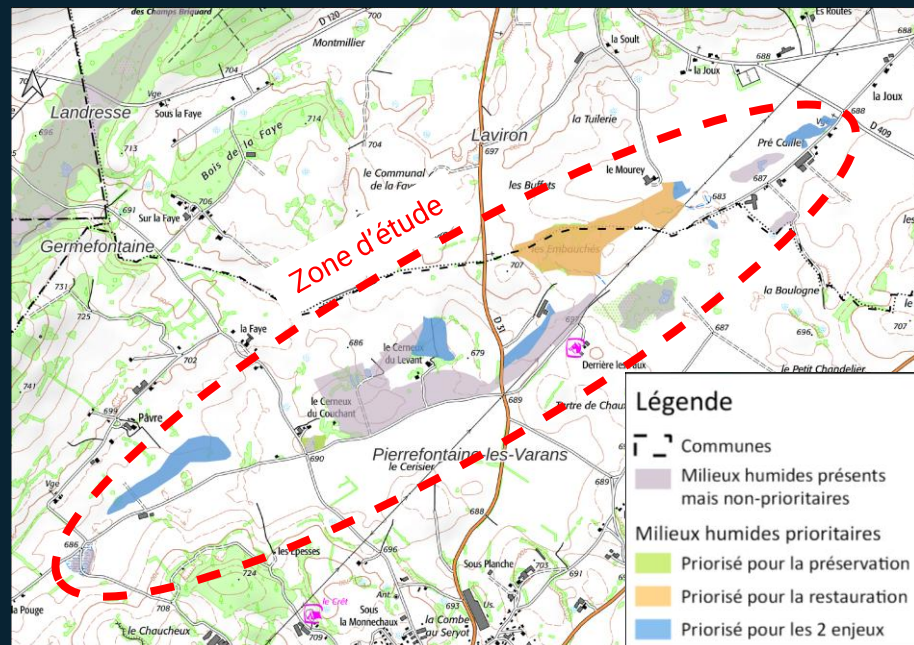
Objectif :

- ✓ Comprendre le fonctionnement hydraulique
- ✓ Restaurer les milieux dégradés
- ✓ Etendre les actions sur les parcelles voisines (ORE, BRCE, ...)
- ✓ Concilier usages et milieux humides

Étude démarrée en décembre 2025, durée 1 à 2 ans

- ✓ Etude bibliographique et visite de site
- ✓ Mesure de niveaux d'eau souterrains et en surface, des débits, physico-chimiques
- ✓ Traçages avec produits fluorescents
- ✓ Analyses des résultats et proposition d'action

34 680 € TTC subventionnés
à 70% par l'AERMC





Présentation des projets de l'EPAGE

Projets milieux humides

Etude du fonctionnement hydraulique d'un milieu humide à Montjoie-le Château

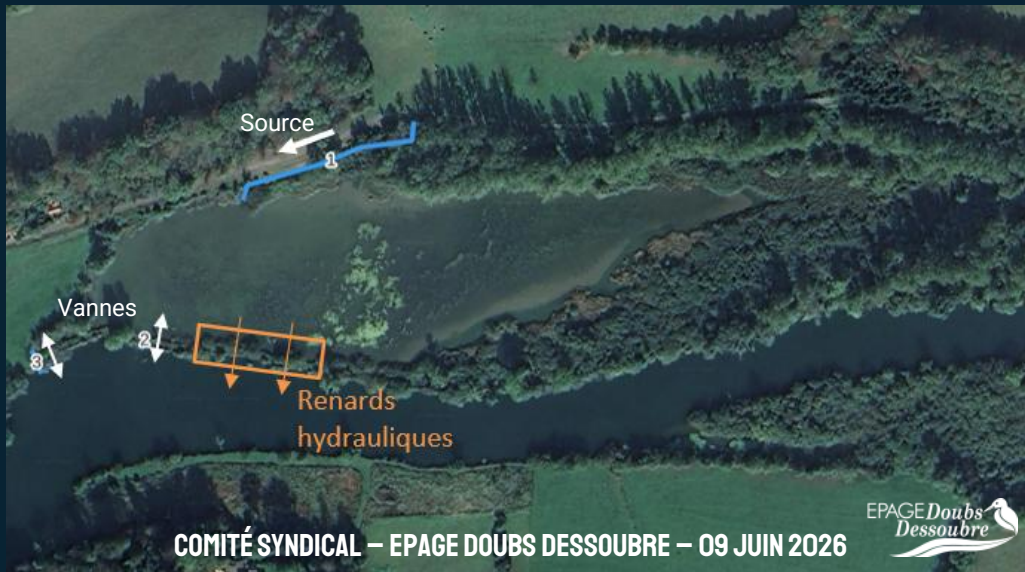
Description du milieu humide :

- ✓ A préserver pour ses fonctions patrimoniales et de régulation en cas de crue
- ✓ A restaurer de ses atteintes hydrauliques, sylvicoles et espèces exotiques envahissantes
- ✓ Environ 7 ha
- ✓ Au bord du Doubs

Diagnostic :

- Alimentation par une source
- 3 échanges hydrauliques avec le Doubs (en équilibre ou le plan d'eau déverse)
- Renards hydrauliques
- Analyses d'eau (source, plan d'eau, Doubs)

Démarrage étude en 2026





Présentation des projets de l'EPAGE

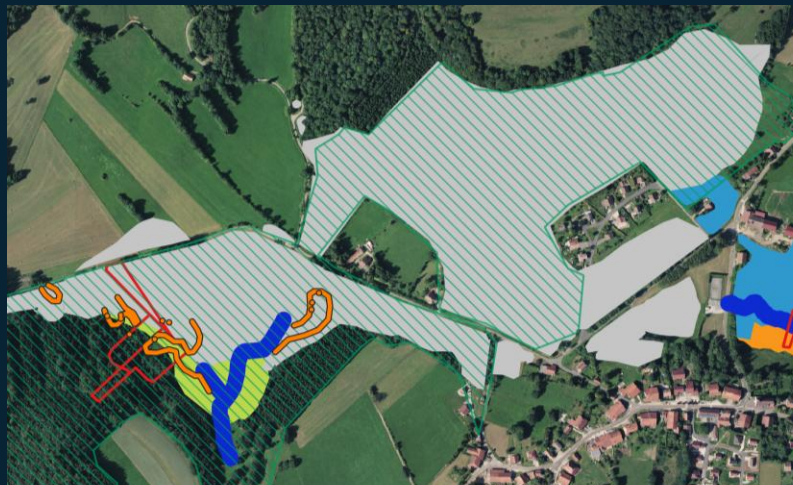
Projets milieux humides

Gestion des parcelles acquises en 2025 à Laviron

Cerclage des ligneux



Coupe petits résineux + ronces



Réalisation d'inventaires de reconnaissance EPAGE + CBN hiver et printemps 2026

Evacuation poteaux électriques et gravats



- Parcels concernées
- Enjeux patrimoniaux :
 - Mélibée
 - Hydrographie
- Milieux humides :
 - Priorisés pour la préservation
 - Priorisés pour la restauration
 - Priorisés pour les 2 enjeux
 - Non priorités
 - Site Natura2000



0 100 m



Présentation des projets de l'EPAGE

Projets milieux humides

Projets pour lesquels des rencontres avec les communes et les propriétaires (fréquemment les communes) ont fait l'objet de refus de travaux pour l'instant + nombreuses autres rencontres

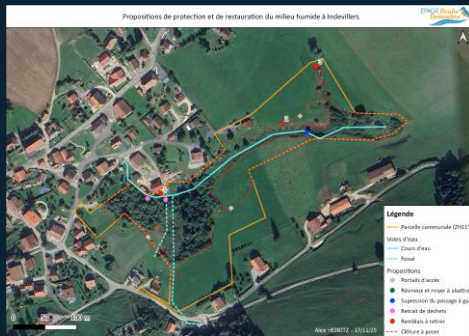
Dammartin-les-Templiers

Cours d'eau chenalisé dans les années 80 asséchant le milieu humide => Objectif : Méandrer et réhumidifier le milieu



Indevillers

Préservation durable et aménagement touristique de la zone humide d'Indevillers



Plains-et-Grands-Essarts

Mise en défens du Beuchenieux (cours d'eau) sur la commune des Plains-et-Grands-Essarts pour la préservation du cours d'eau et du milieu humide associé





Présentation des projets de l'EPAGE

Projets milieux humides

Commune de Belmont : Vente de parcelles agricoles en milieux humides, priorités pour la restauration et la préservation dans le plan de gestion des MH Doubs Dessoubre 2024-2034

SUPERFICIE TOTALE 49 ha 01 a 01 ca

DESCRIPTION Vente d'un bâtiment d'exploitation et d'une ancienne ferme comtoise avec foncier d'une surface totale de 49ha 01a 01ca.

L'ensemble de la propriété est loué.

BÂTIS Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble

SITUATION LOCATIVE Loué sur toute la surface

Les biens objets du dossier sont vendus (en un ou plusieurs lots) par la SAFER au prix total de **545 000,00 €** hors frais SAFER et frais annexes éventuels.

Sur 11 parcelles mises à la vente, 2 concernent des milieux humides (ZD16 et ZD25) pour un total de 6,72 ha (sur 49 ha).

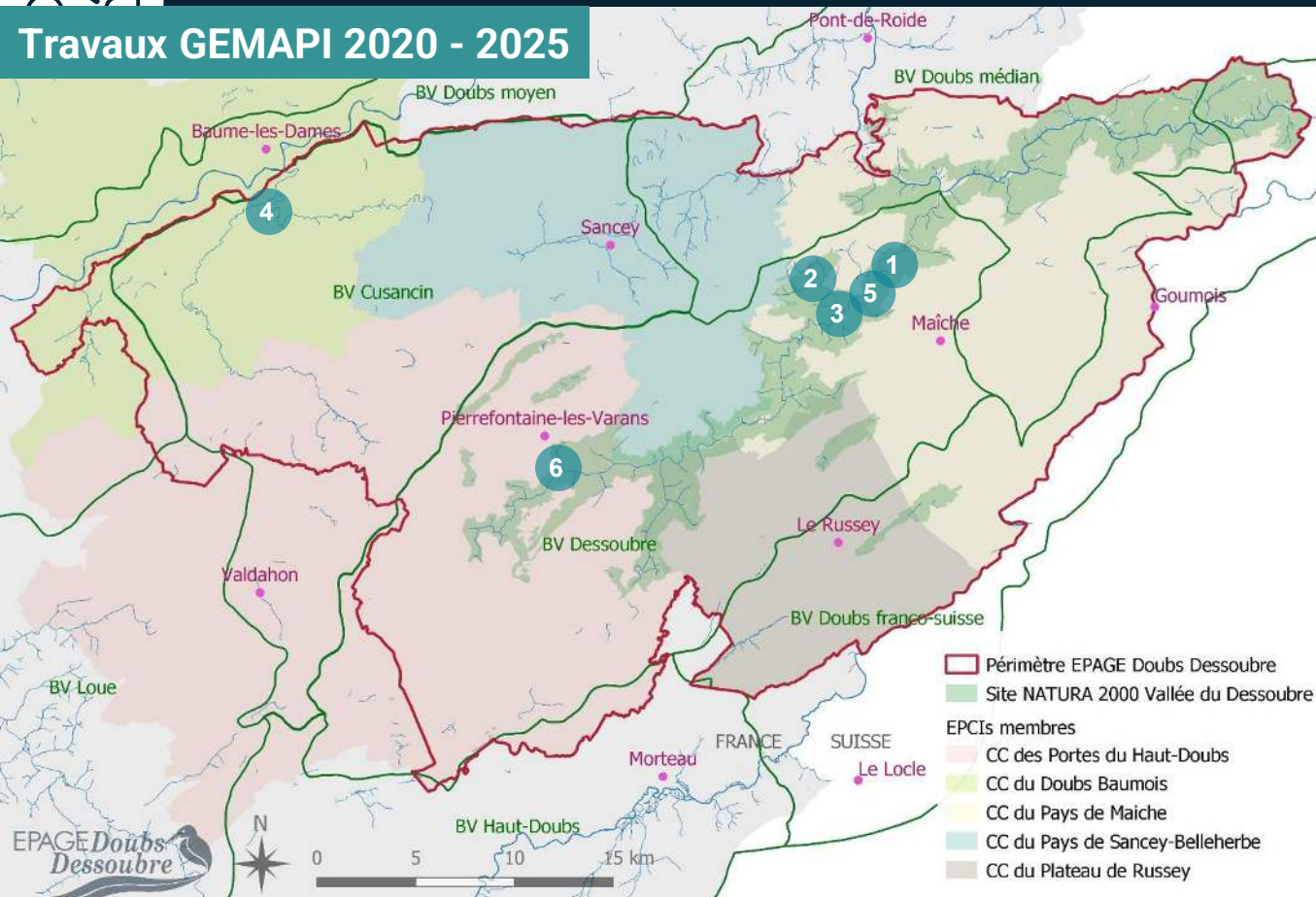
Un dossier de candidature pour les 2 parcelles humides a été transmis à la SAFER

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS



Présentation des projets de l'EPAGE

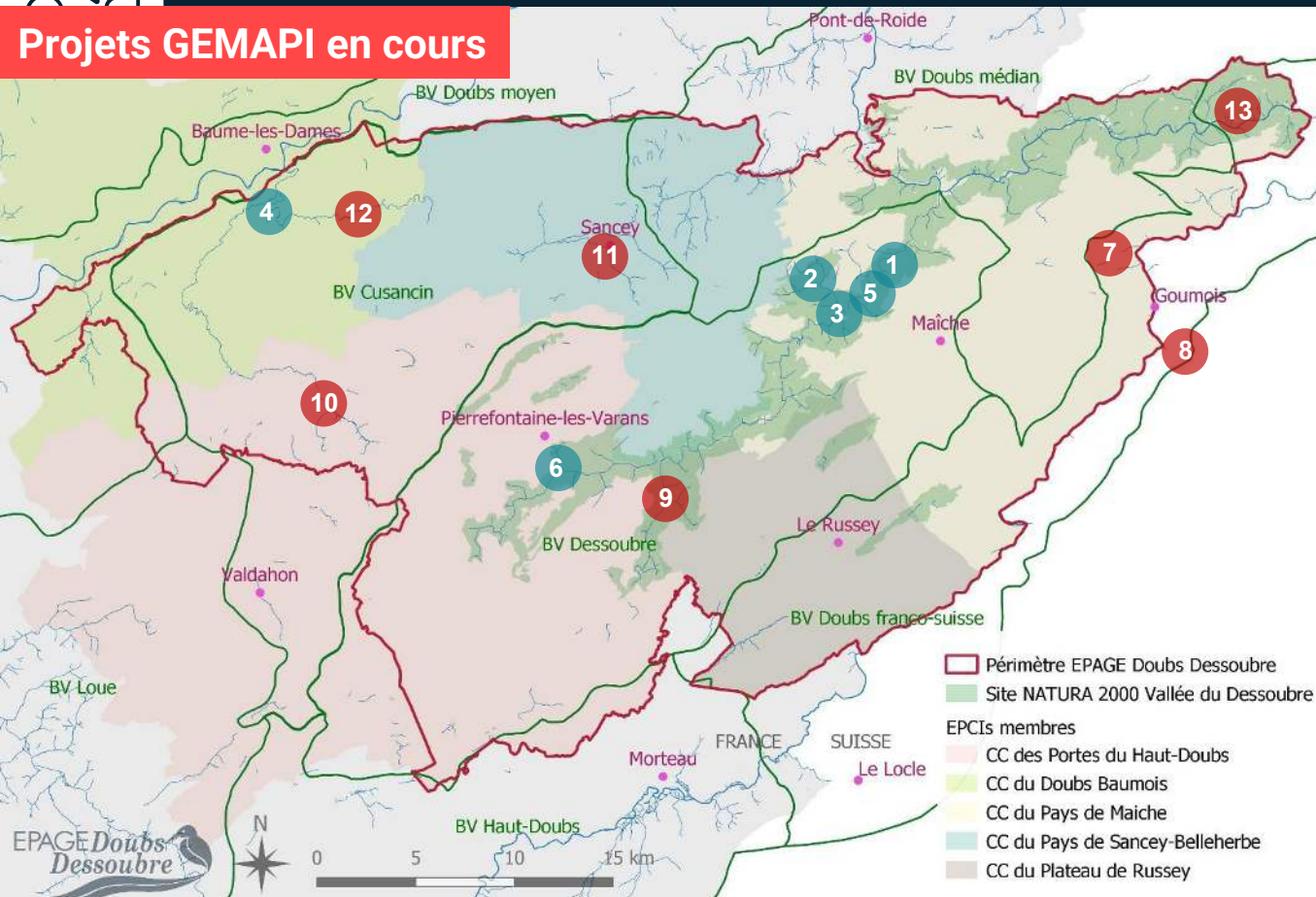
Travaux GEMAPI 2020 - 2025



1. **Effacement seuils de Neuf-Gouffre et Fleurey** – effacement des 2 seuils + restauration 1,2 km lit mineur au total (2020)
2. **Implantation passe à poissons scierie des Noues** (2022)
3. **Effacement seuil de la Voyèze** – effacement + restauration 0,7 km lit mineur + prolongement PAP confluence Dessoubre/Vauchlusotte (2022)
4. **Barrage des Pipes** – effacement + restauration 0,6 km lit mineur (2024)
5. **Ruisseaux de Fleurey et Moricemaison** – Continuité et morphologie avec CD25 (2024)
6. **Rêverotte et affluents** – Etude démarrée en 2021 – Travaux continuités, fonctionnalités et morphologie réalisés en 2024/2025

Présentation des projets de l'EPAGE

Projets GEMAPI en cours



7. **Seuil du Moulin du Plain** – Etude démarrée en 2025 – Réalisation des travaux continuité/morphologie à l'automne 2026
8. **Barrage du Theusseret** – Etude démarrée en 2025 – Travaux envisagés en 2027
9. **Dessoubre amont** – Etude 2021 mise en suspens en l'absence d'accords

Seuil de l'Engoulot – Etude démarrée mi-2025, travaux en 2027

10. **Audeux** – Etude démarrée en 2021 – 2 à 4 chantiers de travaux en 2026
11. **Ruisseaux de Sancey** – Etude démarrée en 2022, toujours en cours
12. **Cusancin** – Etude démarrée en 2023, toujours en cours
13. **Glère Brémencourt** – Etude démarrée en 2024 – 1^{er} travaux en 2027



Effacement du seuil du Moulin du Plain et restauration morphologique amont et aval



ACTUALITÉS PROJETS EPAGE



Gestion de la Balsamine de l'Himalaya et végétalisation de la berge

Arasement partiel du seuil jusqu'à la cote de 481,3 m

Remblais du canal artificiel et création d'une marre

Amas de blocs de 83 m² pour diversifier les écoulements jusqu'à + 10 cm par rapport à la cote du module

Recharge granulométrique et brut de minage (0-300 mm)
Disposition de blocs entre 0,5 et 1 T tous les 6 à 12 m² en tenant compte de la micro topographie et de l'évolution du flux suite à l'arasement de l'ouvrage

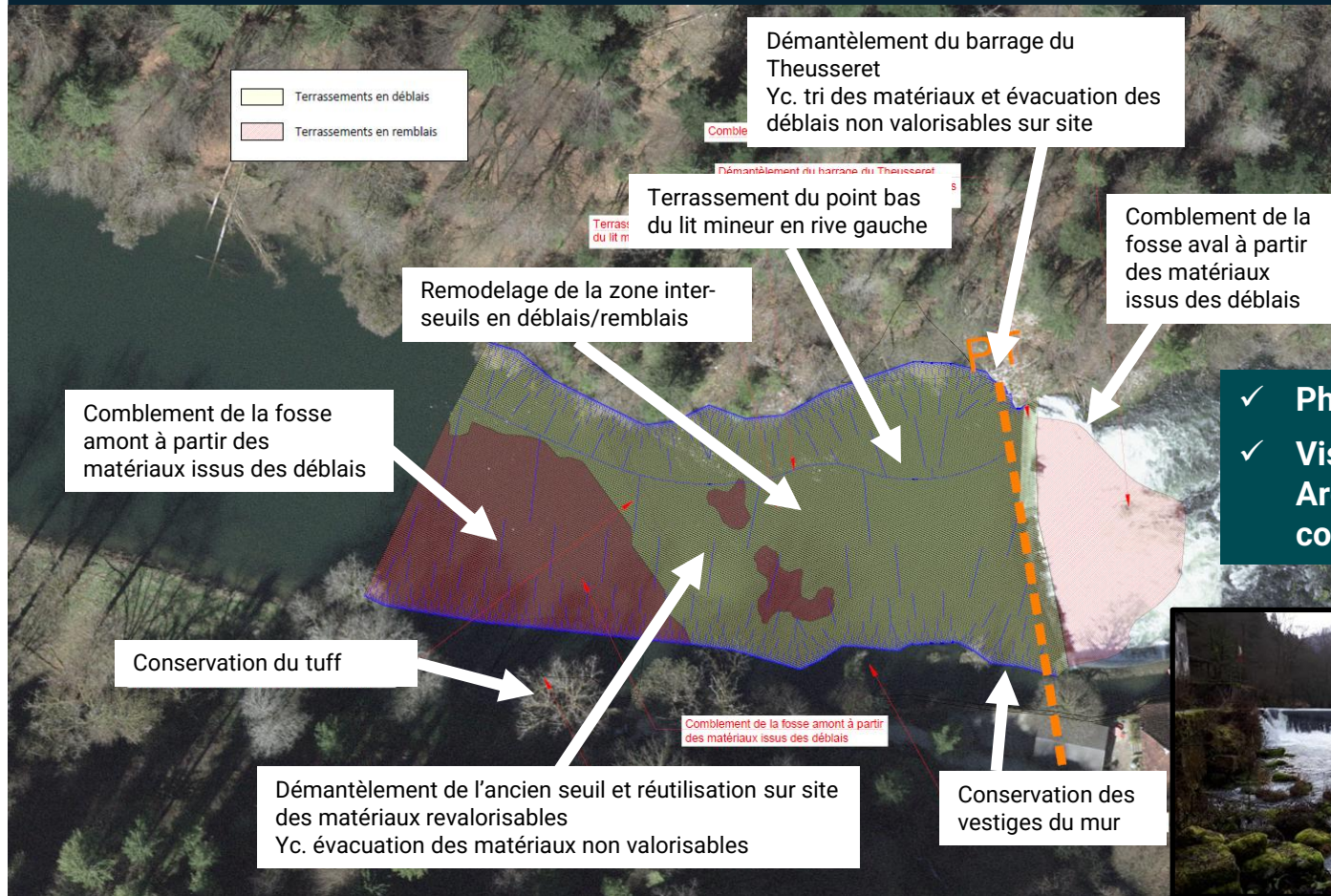
- ✓ CAO le 4 juin 2026 → Entreprise Terélian
- ✓ Travaux en septembre/octobre 2026
- ✓ Coût estimatif des travaux : 460 873,8€ TTC



Effacement du barrage du Theusseret et restauration morphologique retenue



ACTUALITÉS PROJETS EPAGE



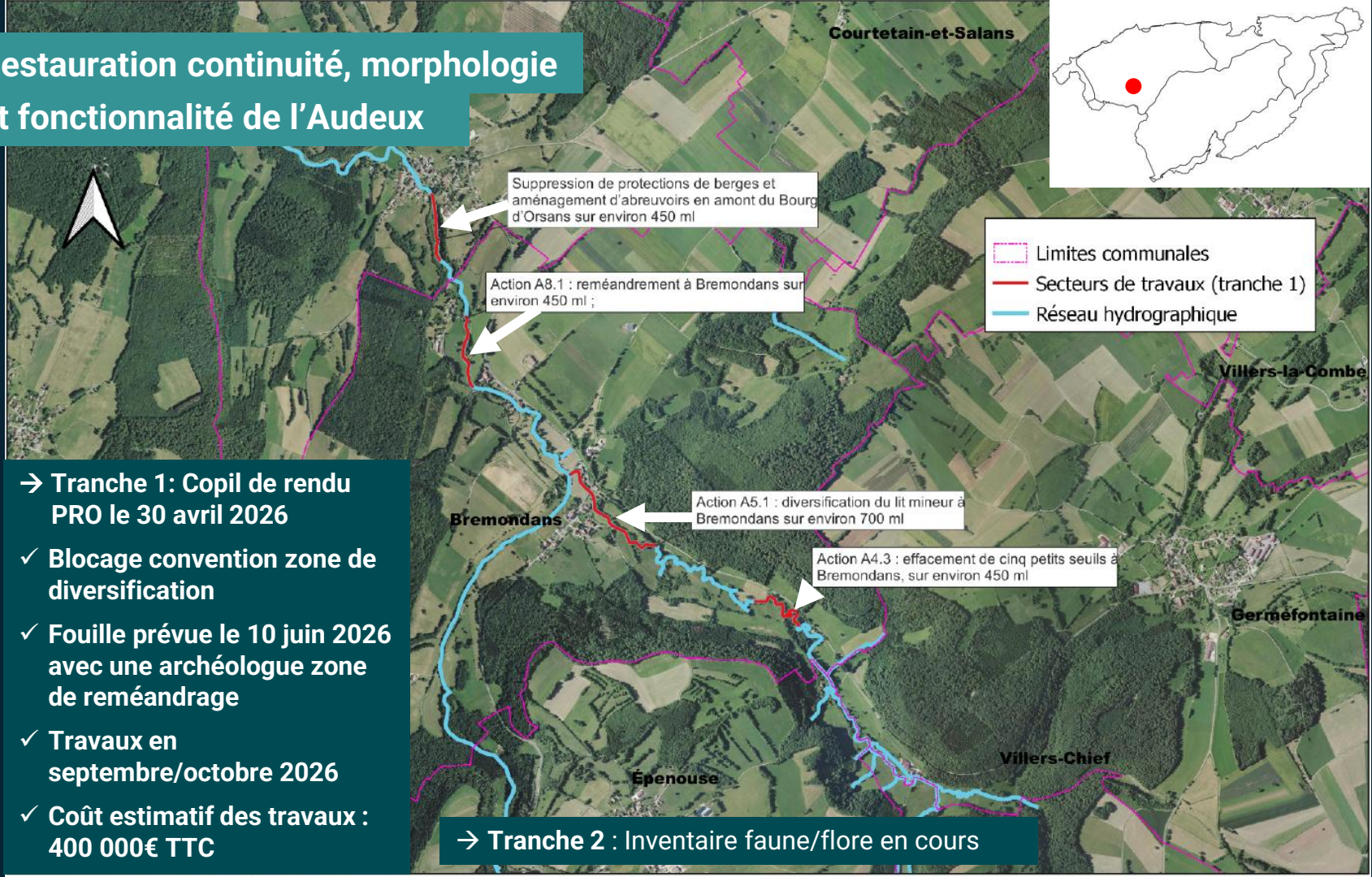
- ✓ Phase AVPS provisoire
- ✓ Visite 20 mai 2026 : Architecte et paysagiste conseils services Etat





ACTUALITÉS PROJETS EPAGE

Restauration continuité, morphologie et fonctionnalité de l'Audeux



→ Tranche 1: Copil de rendu PRO le 30 avril 2026

- ✓ Blocage convention zone de diversification
- ✓ Fouille prévue le 10 juin 2026 avec une archéologue zone de reméandrage
- ✓ Travaux en septembre/octobre 2026
- ✓ Coût estimatif des travaux : 400 000€ TTC

→ Tranche 2 : Inventaire faune/flore en cours

DEPARTEMENT DU DOUBS
EPAGE DOUBS DESSOUBLE

EPAGE Doubs Dessouble

Etude pour la restauration morphologique de l'Aude et de ses affluents

PHASE 3 : PROJET, TRANCHE 1

ACTION A5.1 : diversification du lit mineur à Bremondans sur environ 700 ml

N°	Modifications	Etabli par	Date	Vérifié par	Date
A.	Emission originale	GPR	24/02/2019	GPR	24/02/2019

		Etat actuel (projet)	
N° d'affaire	n° dossier	Etabli par	GPR
21 avenue Albert Camus	1	Date	24/02/2019
21000 DUBOIS - France		Vérifié par	GPR
Echelle(s)	1:500	Date du projet	24/02/2019

La logique de l'opération vise à diversifier les habitats via un niveau d'ambition intermédiaire, en s'appuyant le plus possible sur la dynamique naturelle de l'Audeux.

Les actions suivantes sont donc proposées :

- ✓ Reconnexion d'une série de méandres, court-circuités par une capture de fossé/ bief ;
- ✓ Mise en œuvre de bois mort à partir des matériaux issus du traitement de la végétation, et de matériaux d'apport ;
- ✓ Mise en œuvre ponctuelle de bancs de graviers sur les secteurs les plus contraints.

Questions diverses

Projet de diversification du lit mineur sur 700 ml en traversée de Bremondans

Des craintes sont exprimées en ce qui concerne le risque inondation

- ✓ A la relecture des rapports ARTELIA, la référence qui est faite à un débit de 5,2 m³ correspondrait à une crue biennale (Q2) et non pas à une crue maximale sur ce cours d'eau. La comparaison des débits (Reilé 1998 : 14 m³ / Hydraulicana 2016 : 11,1 m³ / Artelia : 5,2 m³) n'a pas de sens si les débits ne se réfèrent pas à une occurrence de crue (Q2, Q5, Q10, Q50) et l'on ne peut donc en aucun cas les comparer entre eux.
- ✓ Il n'existe pas de station de mesure de débits dans la partie permanente de l'Audeux, donc les débits mis en avant par Artelia sont des débits calculés et non pas mesurés.
- ✓ Par ailleurs on ne peut pas non plus corréliser les débits de l'Audeux à la pluviométrie, car ce bassin versant karstique réagit différemment en fonction de la situation météorologique (orages d'été peuvent par exemple faire monter en charge le karst à certains endroits et pas à d'autres / Les pluies hivernales ne feront pas monter en charge le karst, et donc les débits du cours d'eau principal, selon que le karst est saturé ou non).

En conclusion, il est probable que des débits de 14 m³ aient été mesurés dans l'Audeux mais ce qui compte est la démonstration qui est faite par le bureau d'étude et basée sur la modélisation hydraulique du cours d'eau que le risque inondation n'est pas augmenté, **condition sine qua none des travaux en rivière**, et les modélisations démontrent bien que ce risque n'est augmenté ni pour des débits à plein bord, ni non plus lors de situations de crues plus importantes, quelle qu'en soit l'occurrence.



Projet de diversification du lit mineur sur 700 ml en traversée de Bremondans

Des craintes sont exprimées quant aux apports sédimentaires de diversification

La granulométrie des matériaux est calculée afin que la grande majorité ne soient pas charriables par la rivière (voir exemple de granulométrie recherchée ci-dessous, et calculs de charriage dans notre rapport).

Également, une sécurité supplémentaire a été prise concernant les équilibres de matériaux : le volume d'apports est de 17 m³ environ, alors que le volume de déblais évacués (atterrissement et berges) est de 40 m³ environ. Le volume de décaissement de l'atterrissement (de l'ordre de 20 m³) est à lui seul supérieur au volume d'apports de graviers.

La non-aggravation des inondations est le principal enjeu de cette opération, et il est pleinement pris en compte dans le dimensionnement.





Questions diverses

Projet de diversification du lit mineur sur 700 ml en traversée de Bremondans

Il est relevé que le cheminement ne se fait que par les parcelles de M. VIPREY

Concernant le cheminement par le champ de M. VIPREY, il s'agit d'une proposition qui avait pour but de couper le moins de ripisylve possible pour l'accès à la rivière. En effet, compte tenu de la largeur du cours d'eau, les interventions peuvent être réalisées depuis une seule berge, cependant les propositions de cheminement et d'implantation de la base vie ne sont pas immuables et peuvent évoluer en dialoguant avec M. VIPREY et M. JEUNE sur la berge opposée. Plus de ripisylve sera coupée dans ce cas mais c'est tout à fait envisageable.

Il est relevé que le but des travaux devrait être l'amélioration de la vie des riverains et reproché le manque de concertation

Le but des travaux est d'améliorer la situation écologique de l'Audeux, en concertation avec les propriétaires directement concernés par les travaux (pour les accès à la rivière et parce qu'en présence de cours d'eau non domaniaux et non cadastrés, les propriétaires riverains sont propriétaires du fond du lit). Le risque inondation est bien pris en compte et ne sera pas augmenté.

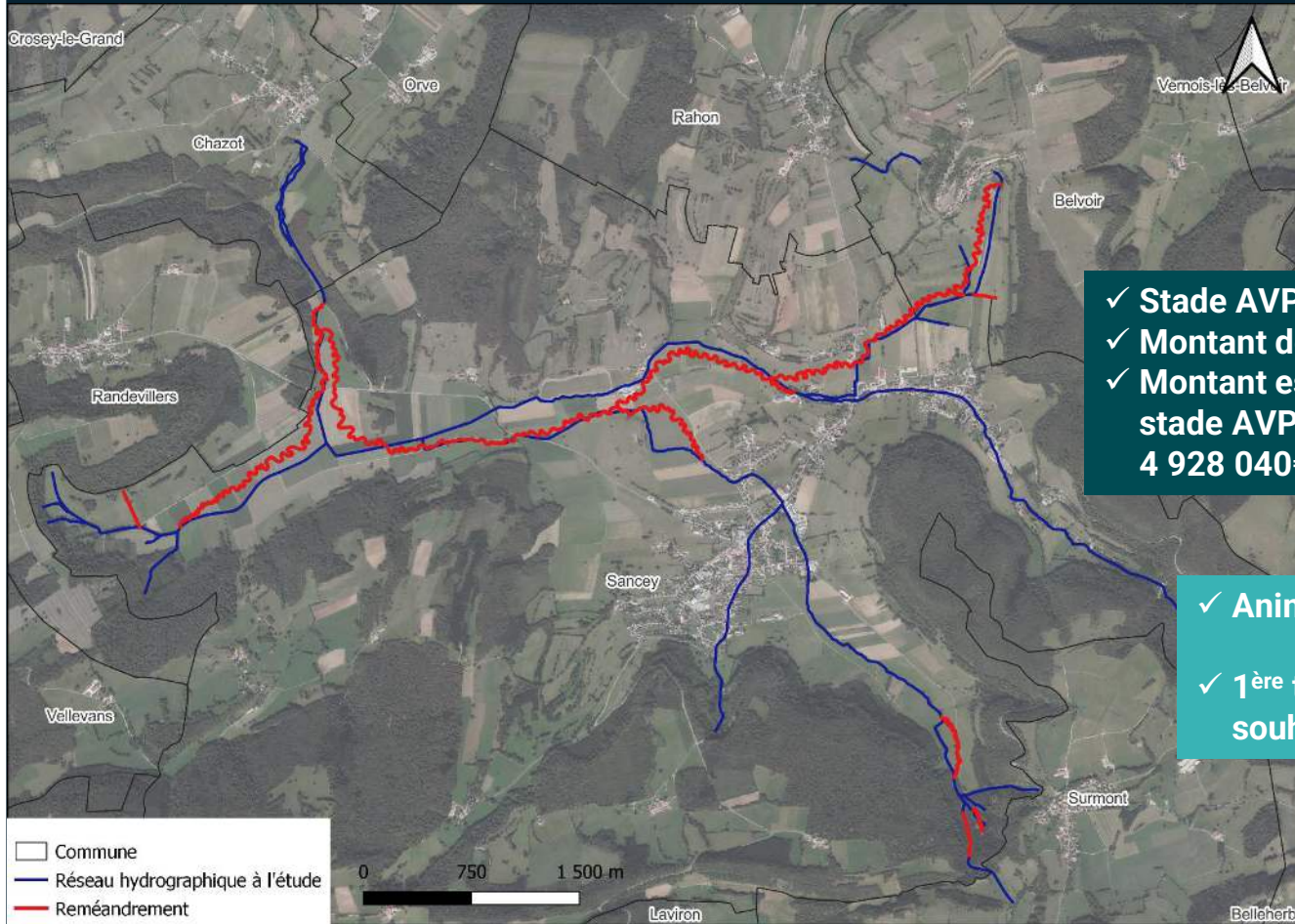
Le projet de l'Audeux a fait l'objet de nombreuses rencontres avec les élus locaux et les propriétaires riverains depuis 2022, à chaque grande étape du projet, ils ont été réunis et consultés (AVPS, animation foncière, APVD, PRO).



Restauration morphologique et des fonctionnalités des ruisseaux de Sancey



ACTUALITÉS PROJETS EPAGE



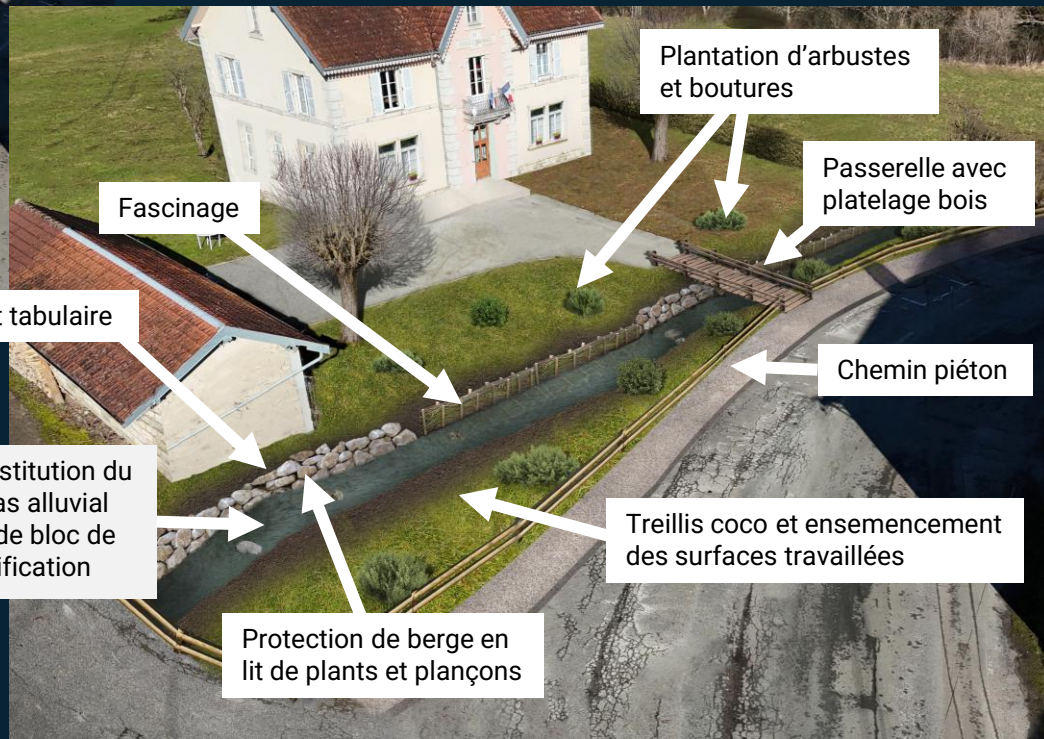
- ✓ Stade AVPS
- ✓ Montant des études : 107 994€ TTC
- ✓ Montant estimatif des travaux au stade AVPS = le + ambitieux : 4 928 040€ TTC

- ✓ Animation foncière en cours
- ✓ 1^{ère} tranche de travaux souhaitée pour 2027

Restauration morphologique et des fonctionnalités des ruisseaux de Glère et Brémontcourt



ACTUALITÉS PROJETS EPAGE



- ✓ Stade AVPD (PRO en Juin)
- ✓ Cout estimatif des travaux : 320 400€ TTC
- ✓ Travaux prévus courant 2027

Enrochement tabulaire

Fascinage

Plantation d'arbustes et boutures

Passerelle avec platelage bois

Chemin piéton

Reconstitution du matelas alluvial
Ajout de bloc de diversification

Treillis coco et ensemencement des surfaces travaillées

Protection de berge en lit de plants et plançons

Effacement du seuil de l'Engoulot et restauration morphologique ancienne retenue



Sécurisation de la stabilité de la berge

Prise en compte du canal

Arasement total du seuil

Diversification des habitats et
resserrement des écoulements

- ✓ Rendu de l'AVPD début Aout
- ✓ Coût estimatif des travaux : 300 000€ TTC
- ✓ Travaux prévus courant 2027

Reprise travaux restauration morphologique et fonctionnalité Vermondans

Arasement du merlon et comblement de la dépression



Retrait des enrochements



Etanchéification des zones de perte



Rétablissement d'un profil de pente



✓ Publication du marché
juin 2026

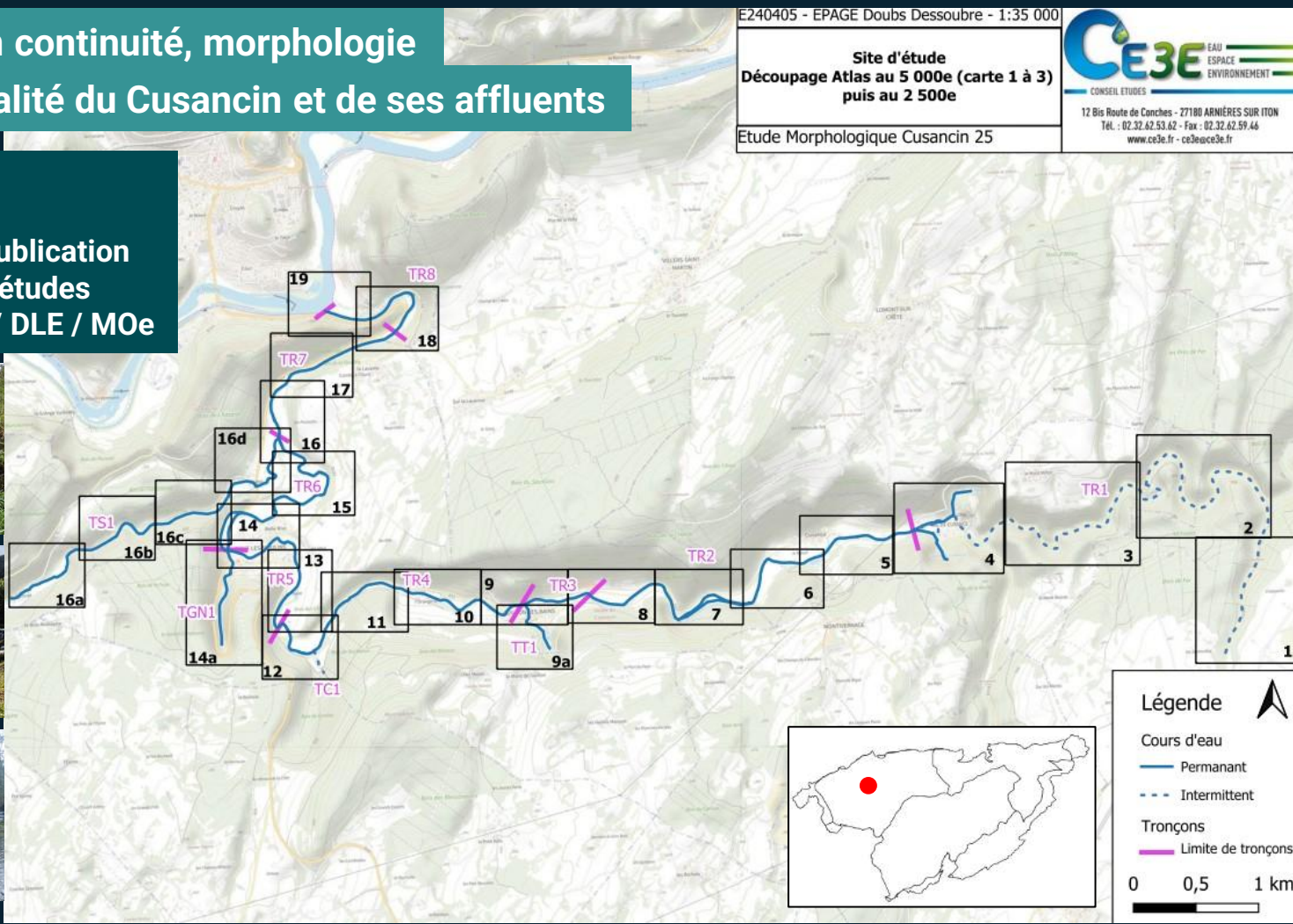
✓ Travaux prévus fin 2027





Restauration continuité, morphologie et fonctionnalité du Cusancin et de ses affluents

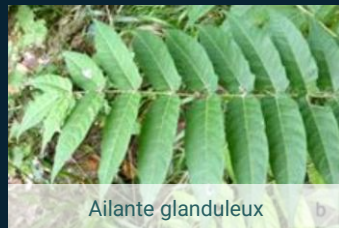
- ✓ AVPS rendu
- ✓ Juin 2026 : publication
marché pour études
AVPD / PRO / DLE / MOe



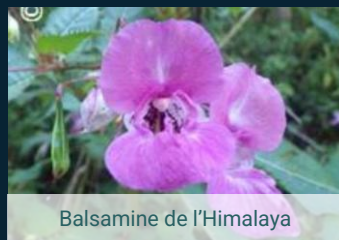
Lutte contre les espèces exotiques envahissantes – Doubs franco-suisse

- ✓ Etude diagnostic démarrée en 2022
- ✓ Rendu stratégie de gestion en 2023
- ✓ Démarrage animation terrain en 2024
- ✓ Plan de gestion à 10 ans
- ✓ Juin & juillet 2025 : chantiers d'arrachages priorités + chantier participatif franco-suisse à Goumois

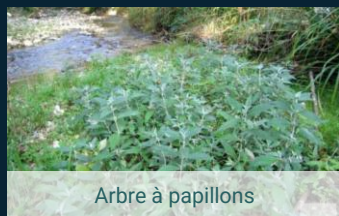
- ✓ Mise en place DIG générale EEE pour Doubs franco-suisse



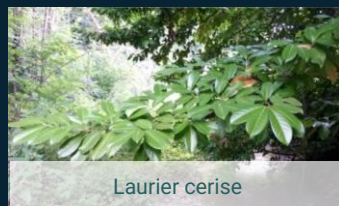
Ailante glanduleux



Balsamine de l'Himalaya



Arbre à papillons

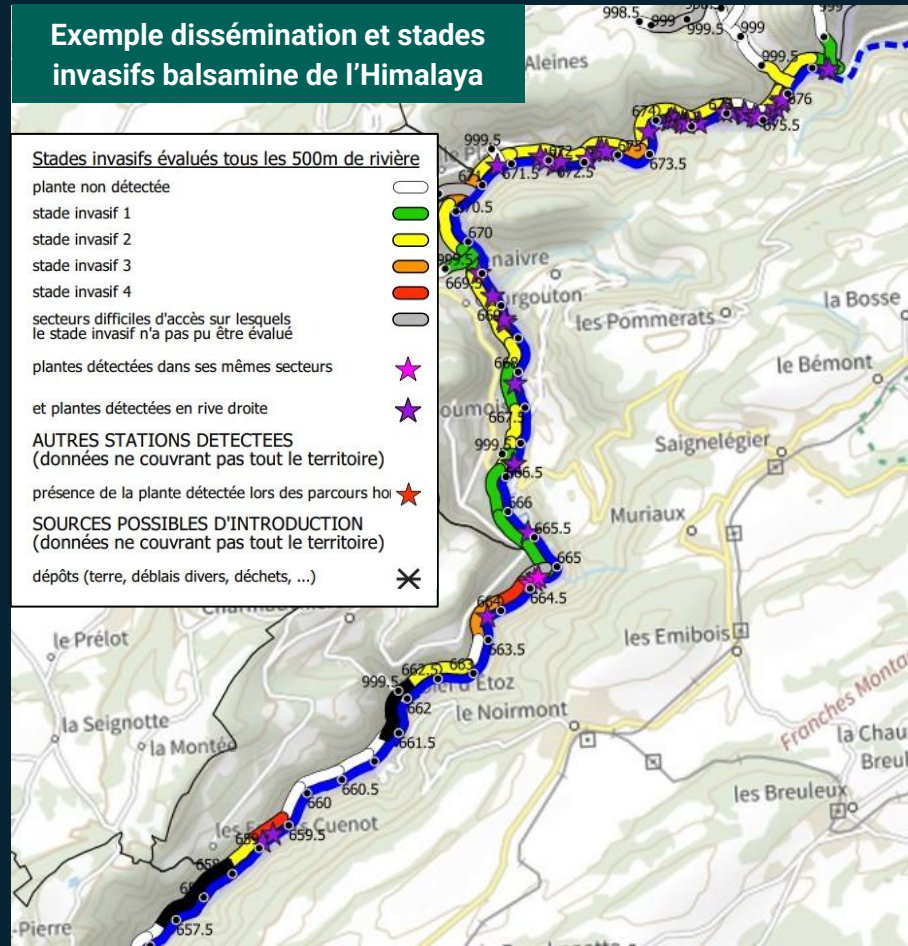


Laurier cerise

Exemple dissémination et stades invasifs balsamine de l'Himalaya

Stades invasifs évalués tous les 500m de rivière

- plante non détectée
- stade invasif 1
- stade invasif 2
- stade invasif 3
- stade invasif 4
- secteurs difficiles d'accès sur lesquels le stade invasif n'a pas pu être évalué
- plantes détectées dans ses mêmes secteurs
- et plantes détectées en rive droite
- AUTRES STATIONS DETECTEES (données ne couvrant pas tout le territoire)
- présence de la plante détectée lors des parcours ho
- SOURCES POSSIBLES D'INTRODUCTION (données ne couvrant pas tout le territoire)
- dépôts (terre, déblais divers, déchets, ...)

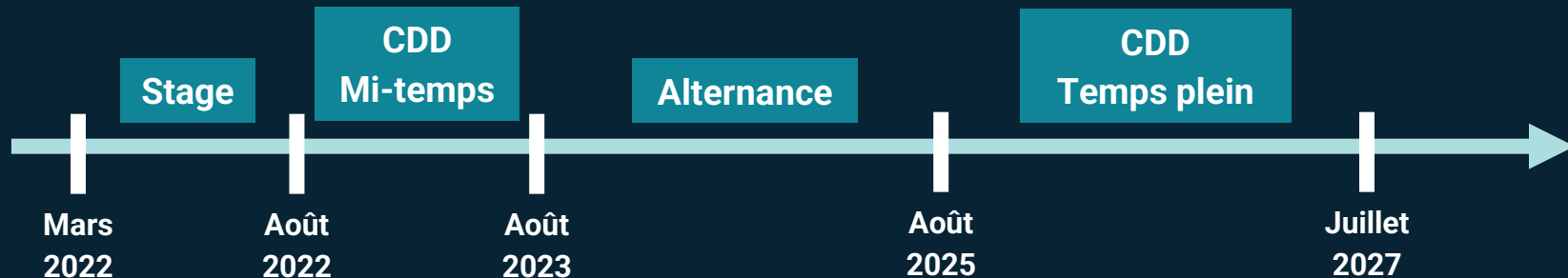


COMMUNICATION & SENSIBILISATION



Présentation des projets de l'EPAGE

Actions de communication et de sensibilisation



La communication accompagne les missions techniques des différents pôles de l'EPAGE

💧 Sensibiliser le public

👤 Informer les acteurs locaux

🌱 Valoriser les actions de l'EPAGE

📣 Moderniser l'image de l'EPAGE



Présentation des projets de l'EPAGE

Poste soutenu par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
afin de renforcer la sensibilisation et la valorisation des actions de l'EPAGE

Une demande d'aide annuelle sous la forme d'un plan de communication listant les actions de l'année à venir est déposée auprès de l'AERMC, comprenant les investissements + le temps agent, financés à 70% (x 1,3 pour le temps agent).

Année 2026			
Action	Coût	Subv. AERMC	RAC
200 jours agents dédiés aux actions du plan de communication	36 800 €	25 760 € + 7 728 € frais environnés	3 312 €
Animation scolaire, matériel, imprimés, panneaux post-travaux, cotisation label RS, site internet, etc.	27 650 €	19 355 €	8 295 €
Total	64 450 €	52 843 €	11 607 €



Présentation des projets de l'EPAGE

Mission principale Rendre les actions de l'EPAGE accessibles, compréhensibles et visibles auprès du grand public.

OBJECTIF



[Transformer des sujets techniques en messages compréhensibles. Une action est d'autant plus efficace lorsqu'elle est comprise par ceux qu'elle concerne.]

ENVIRON

19 500 PERSONNES
TOUCHÉES

VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX
CES 6 DERNIERS MOIS

09

**QUESTIONS ET INFORMATIONS
DIVERSES**



Informations & Agenda

Échéances à venir

Mardi 16 juin et mercredi 17 juin 2026 à Consolation-Maisonnettes :
Rencontre annuelle de l'Association Rivières Sauvages sur la Reverotte ([inscription](#))

Mardi 16 juin

9h00-12h30 : travaux en salle

14h00 - 18h00 : visites de terrain sur la Rêverotte

Mercredi 17 juin

9h00-12h30 : travaux en salle, réflexions et échanges sur :

- La restauration hydromorphologique des petites et moyennes rivières en tête bassin versant
- La résilience des rivières face aux sécheresses prolongées, en lien avec le dérèglement climatique
- études et méthodes de suivi de la thermie et des refuges thermiques.
- La qualité des eaux et recherche de microplastiques : projet d'étude à l'échelle du réseau, retour d'expérience de la Valserine et la Grande Leyre.
- L'occupation du sol sur le bassin versant et les pratiques agricoles : quels leviers d'action ?



Informations & Agenda

Échéances à venir

Mercredi 08 juillet à 15h à Goumois : réunion présidée par le Préfet du Doubs pour rappel du cadre règlementaire des travaux d'effacement du barrage du Theusseret en présence des élus locaux et collectivités, françaises et suisses, ainsi que services Etat (DDT, DREAL, OFB, architectes conseils, ...)

Vendredi 10 juillet après-midi à Valoreille : en présence du Préfet du Doubs, DG AERMC et Présidente Département signature officielle accord cadre CD25-AERMC + contrat LIMITOX



Informations & Agenda

Loi "Roux-Rapin" promulguée le 20 mai 2026 (JO)

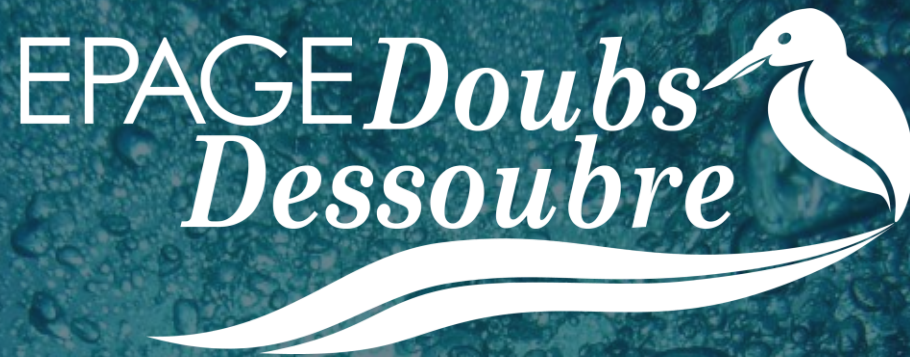
Cette loi vise à soutenir les collectivités territoriales et à simplifier le cadre juridique de la gestion des cours d'eau pour renforcer la prévention des inondations (GEMAPI).

Le texte confirme l'**existence d'une servitude (6 mètres) pour les travaux d'entretien des cours d'eau menés par les collectivités et leurs groupements chargés de la compétence Gemapi, à condition qu'une DIG soit prise**

> DIG travaux GEMAPI (DIG générale trame turquoise + DIG EEE en discussion avec DDT25)

La loi introduit un cas général de dispense d'enquête publique, indépendamment des situations d'urgence, pour les travaux non soumis à évaluation environnementale, lorsqu'ils sont réalisés dans la bande de six mètres, couverte par la servitude prévue à l'article L.215-18 du code de l'environnement ; ou au-delà, sous réserve de l'accord explicite des propriétaires concernés.

Cette dispense permet ainsi aux travaux prévus par la nomenclature 3.3.5.0 lota qui concerne les travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau de bénéficier d'une procédure simplifiée.



3 rue du Clos Pascal 25190 Saint-Hippolyte



03 81 37 02 78



contact@doubsdessoubre.fr

Retrouvez les actualités de l'EPAGE sur <https://doubsdessoubre.fr/>

